



**GRAND PRIX ASSIA-DJEBAR
DU ROMAN
LES LAURÉATS
DISTINGUÉS**

P.16



**APRÈS AVOIR DÉNONCÉ LA SURENCHÈRE
LE CRB OFFRE
DIX MILLIARDS À UN
JOUEUR BURKINABÉ !**

P.16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 11 JUILLET 2024 // N°854 // PRIX 20 DA

LAAZIZ FAID, MINISTRE
DES FINANCES

**«L'ALGÉRIE
CAPABLE DE
FIGURER, DANS
TROIS ANS,
PARMI LES PAYS
ÉMERGENTS»**

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, s'est dit convaincu, mardi dernier, dans une intervention lors d'une journée d'information organisée par l'IGF sur l'évaluation des politiques publiques, que l'Algérie sera capable de figurer, dans trois ans, parmi les pays émergents.

P.6



GAZA

**29 MORTS DANS
UNE NOUVELLE
FRAPPE
ISRAÉLIENNE**

Au moins 29 personnes ont été tuées mardi dernier, dans une école du sud de la bande de Gaza, dans la quatrième frappe contre un établissement scolaire du territoire palestinien en quatre jours, attribuée par le Hamas à Israël

P.11



CONFÉRENCE NATIONALE
POUR UN SECOND MANDAT

**LA COALITION
DES PARTIS
DE LA MAJORITÉ
S'ACCORDE SUR
LA DÉCLARATION
FINALE**

A trois jours de la grande conférence nationale voulue par les partis de la Coalition des partis de la majorité pour l'Algérie (CPMA), le siège du Front El Moustakbel a accueilli hier la dernière réunion de préparation entre les membres de cette alliance.

P.7

IL A INAUGURÉ LE GRAND STADE DE TIZI-OUZOU ET DONNÉ LE COUP D'ENVOI DES TRAVAUX DU NOUVEAU CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE

TEBBOUNE REÇOIT UN ACCUEIL CHALEUREUX !

APRÈS DEUX REPORTS SUCCESSIFS, LE PRÉSIDENT TEBBOUNE A EFFECTUÉ, HIER, UNE VISITE D'INSPECTION ET DE TRAVAIL DANS LA WILAYA DE TIZI-OUZOU, OÙ IL A INAUGURÉ PLUSIEURS PROJETS DONT CELUI DU STADE BAPTISÉ DU NOM DU MOUDJAHID HOCINE AÏT AHMED, SITUÉ À LA SORTIE OUEST DE LA VILLE.

Lire en page 3



DERNIER NUMÉRO DE LA REVUE EL DJEICH

**«LES SIGNES
PRÉCURSEURS
SONT CLAIREMENT
PERCEPTIBLES
À TOUS LES NIVEAUX»**

Dans son dernier numéro, la revue de l'ANP, El Djeich, est revenue sur la célébration de la fête de l'Indépendance, liant le combat des aïeux - pour recouvrer la pleine et entière souveraineté sur l'ensemble du territoire de l'Algérie après une grandiose révolution - à celui mené aujourd'hui par le peuple, pour bâtir l'Algérie nouvelle.

P.3

CONFÉRENCE NATIONALE POUR LE SOUTIEN AU SECOND MANDAT

La coalition des partis de la majorité s'accorde sur la déclaration finale

A trois jours de la grande conférence nationale voulue par les partis de la Coalition des partis de la majorité pour l'Algérie (CPMA), le siège du front El Moustakbel a accueilli hier la dernière réunion de préparation entre les membres de cette alliance...

Le but, «approuver» la «déclaration commune» qui devra être faite samedi prochain par les chefs des trois partis, FLN, RND et Front El-Moustakbel. La conférence devait ainsi être l'occasion « d'appeler » et de réaffirmer le soutien des trois partis à la candidature du Président Tebboune. Un grand nombre de participants est déjà attendu, des associations, des personnalités de la société civile et possiblement d'autres partis, selon des cadres de la CPMA. En effet, la Conférence nationale qui vise à «lancer la dynamique» fait suite à une première rencontre de coordination organisée le 2 juillet dernier au siège du RND ou il avait été question de fixer la date de la Conférence nationale. Le SG du RND, Mustapha Yahy, précisait alors que «cette réunion de concertation et de coordination reflète le souci des trois formations politiques d'être au service du peuple et du pays pour un avenir prometteur». Il ajoute plus loin que le travail trois partis donnera lieu à une conférence nationale le 13 juillet. Celle-ci, selon les précisions recueillies ces derniers jours, est prévue

au niveau de l'hôtel El-Aurassi en conviant au minimum près de 300 invités, dont des responsables d'association, de figures de la société civile ou de syndicat. Un responsable du RND a tenu à nous préciser en début de semaine que des appels ont déjà été lancés à l'attention de l'UGTA en plus des Associations des moudjahidines et de proches de Chouhada. Et dans cette même logique, celle de la «préparation de la campagne de soutien» au second mandat, il était rapporté hier que le SG du FLN, Abdelkrim Benbarek, a invité dès le 4 juillet, l'ensemble des responsables des bureaux régionaux du parti à se «tenir prêts». Le responsable, selon plusieurs sources, aurait réclamé dans une note interne l'installation de «commissions électorales» au niveau de chaque wilayas afin d'organiser la sensibilisation de la base et l'organisation des meetings. Concrètement les bureaux régionaux du FLN sont appelés à structurer leurs efforts au travers de «cinq comités» pour la «mobilisation» des électeurs, le «recrutement» des bénévoles, sans oublier les aspects «numé-



riques», les «statistiques» et la «logistique». La mission confiée en ce sens par la direction du FLN aux cadres locaux est de «convaincre les citoyens à se rendre aux urnes», notamment par la distribution des tracts de campagne au niveau des permanences du parti. Par ailleurs,

il est à rappeler que la question de la lutte contre l'abstention avait été au cœur de la communication des partis de l'alliance, et notamment du RND. Yahy, qui a dès le mois de mai dernier, appelé à tout faire pour assurer la réussite de l'échéance. Le chef du parti, avant même la

formalisation de la CPMA, promettait lors d'un meeting à Bejaia que sa formation multipliait les actions de sensibilisation. Le pays, selon Mustapha Yahy «ne doit plus continuer avec des taux participation de l'ordre de 30 ou 40%».

R.K.

UN RAPPORT DE L'AGENCE EUROPÉENNE FRONTEX LE MET EN RELIEF

Les migrants clandestins en provenance d'Algérie en baisse

L'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex), vient de publier un rapport sur la situation de migration clandestine «la hargha» dans les pays d'Afrique du Nord. Le document souligne que «quatre pays de la région cumulent 60.652 tentatives de migration clandestines interceptées par voie maritime». Cela concerne l'Égypte avec 21.736 tentatives, la Tunisie avec 18.471, le Maroc avec 11.305 et l'Algérie avec 9140 tentatives déjouées par les forces sécuritaires européennes, y est-il expliqué. On constate ainsi que, concernant l'Algérie, le nombre de migrants dont l'arrivée sur le territoire de l'Union européenne a été empêchée est en baisse,

comparativement aux autres pays d'Afrique du nord cités dans le rapport. L'Algérie, comme beaucoup d'autres pays, fait face aux questions migratoires et de mobilité.

Elle coordonne ses efforts avec ceux des autres pays pour lutter contre ce phénomène, ce qui semble une approche réaliste. A l'occasion d'une table ronde organisée lundi dernier par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en Algérie avec le soutien du réseau des nations unies sur les migrations, le directeur général des affaires consulaires et de la communauté nationale à l'étranger au ministère des affaires étrangères, Rachid Meddah, a évoqué la coopération

à ce sujet, notant que «l'Algérie a ratifié la plupart des accords internationaux sur les droits de l'homme et est attachée à l'esprit de solidarité et de coopération dans ce cadre».

Meddah a relevé que l'approche algérienne s'appuie également sur «la nécessité de traiter ce phénomène en luttant contre les causes profondes et véritables de l'immigration clandestine, liées notamment à l'absence de stabilité politique et aux conflits armés». Ce sont, par ailleurs, les principales causes de ce phénomène. Il a également indiqué que «l'Algérie, de par sa position stratégique, le développement économique qu'elle a connu dernièrement et sa stabilité, est

passée d'un pays de transit à un pays d'accueil pour les migrants», et qu'elle «essaie de lutter avec ses propres moyens et n'a bénéficié d'aucune aide extérieure».

En effet, l'Algérie fait face seule et avec ses propres moyens à ce phénomène. Cela ne l'a toutefois pas empêché de faire l'objet de critiques. Meddah a fait observer que «l'Algérie s'interdit de l'utiliser comme un moyen de pression et de chantage dans sa politique, contrairement à d'autres pays », notant qu'elle s'appuie plutôt sur « une position humanitaire, basée sur l'aide et la coopération ».

Y.S.

MDN

Deux terroristes abattus et sept éléments de soutien aux groupes terroristes interceptés

Deux (2) terroristes ont été abattus et sept (7) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été interceptés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) lors d'opérations distinctes à travers le territoire national, durant la période du 1^{er} au 9 juillet, a indiqué, hier, un bilan opérationnel de l'ANP. Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 1^{er} au 9 juillet 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national, relève la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de fouille et de ratissage à Khenchela, un détachement de l'ANP a abattu deux (2) terroristes en leur possession deux (2) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, une quantité de munitions et divers objets, précise le bilan. Dans le même contexte, des détachements de l'ANP ont intercepté (7) éléments de soutien aux groupes terroristes lors d'opérations distinctes à travers le territoire national, tandis qu'un (1) pistolet mitrailleur MAT-49 et deux (2) obus pour mortier ont été saisis à Bordj Badji-Mokhtar. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des

détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 63 narcotrafiquants et ont mis en échec des tentatives d'introduction de 17 quintaux et 66 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 45,5 kilogrammes de cocaïne et 941 112 comprimés psychotropes ont été saisis.

A Tamanrasset, Bordj Badji-Mokhtar et In Salah, des détachements de l'ANP ont arrêté 150 individus et saisi 37 véhicules, 185 groupes électrogènes, 71 marteaux-piqueurs, 3 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés

dans des opérations d'orpaillage illicite. De même, 26 autres individus ont été interceptés et 2 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, 9 fusils de chasse, 5 pistolets automatiques, 41 211 litres de carburants, 118 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation et 224,5 quintaux de tabacs ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national. Par ailleurs, les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de 187 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 392 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national, conclut la même source.

IL A INAUGURÉ LE GRAND STADE DE TIZI-OUZOU ET DONNÉ LE COUP D'ENVOI DES TRAVAUX DU NOUVEAU CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE

Tebboune reçoit un accueil chaleureux !

Le Président Tebboune, qui a entamé, hier, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tizi-Ouzou, après deux reports successifs, a reçu un accueil heureux de la part de la population locale...

A l'occasion de cette visite, le chef de l'Etat a écouté un exposé global sur les grands projets de développement dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Le président de la République, accompagné du chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général d'armée Saïd Chanegriha, a été accueilli par les autorités locales civiles et militaires. Il a écouté l'hymne national et passé en revue des détachements des différentes forces de l'ANP qui lui ont rendu les honneurs. Un accueil populaire chaleureux a été réservé au président Tebboune par des personnalités et des citoyens de Tizi Ouzou. Les prin-



cipales artères de la ville de Tizi-Ouzou ont connu une grande affluence de citoyens brandissant l'emblème national et des pancartes souhaitant la bienvenue au président de la République et saluant l'intérêt qu'il porte au développement dans cette wilaya. De nombreux citoyens, venus des différentes communes de la wilaya, se sont

massés le long des principales artères pour le saluer. Au niveau du boulevard Saïd-Amirouche, le président Tebboune a échangé avec nombre de citoyens, qui lui ont fait part de leur fierté pour cette visite et de leur soutien total à ses démarches en faveur du développement, de l'essor et de la prospérité du pays. Ils se sont également félicités des

engagements tenus, notamment s'agissant de la préservation du caractère social de l'Etat et de la réalisation d'importants projets vitaux dans divers secteurs au service du pays et des citoyens. A son arrivée à Tizi-Ouzou, le chef de l'Etat a procédé, d'abord, à l'inauguration du grand stade de Tizi-Ouzou, baptisé du nom du moudjahid Hocine Aït Ahmed. Outre l'inauguration du stade de Tizi-Ouzou, le président Tebboune a donné le coup d'envoi des travaux du nouveau Centre hospitalo-universitaire de Tizi Ouzou. Le CHU de Tizi Ouzou en projet est doté d'une capacité de 500 lits. Le nouveau CHU abritera l'ensemble des spécialités médicales dont de nouvelles considérées comme innovantes. Il devrait permettre de renforcer la carte sanitaire de la région, consolidant les capacités déjà existantes dans la wilaya avec le CHU Mohamed-Nedir. Conçu aux normes internationales, le nouveau CHU de Tizi Ouzou permettra par ailleurs une meilleure prise en charge des patients et offrira des conditions de travail optimales pour les personnels de

santé. Le projet était dans les cartons depuis quelques années. Il devait être mis en chantier en 2014. Mais pour des raisons financières, il avait été gelé. Ces difficultés font cependant partie du passé. Aujourd'hui, l'Etat appuie un projet de grande envergure, prévu sur un site de 18,5 ha. Outre le CHU, il est aussi prévu un hôpital du rein, un hôpital mère-enfant et bien sûr une faculté de médecine. Le secteur de la santé dans la wilaya de Tizi-Ouzou dispose déjà d'un CHU avec deux unités hospitalières (centre-ville et Belloua) comptant 1 099 lits, de quatre établissements hospitaliers spécialisés (EHS), pour une capacité globale de 632 lits, en cardiologie, en gynéco-obstétrique, en psychiatrie. S'ajoutent un centre anti-cancer (CAC), de huit établissements publics hospitaliers (EPH) implantés au chef-lieu d'autant de daïras pour une capacité d'hospitalisation totale de 3 011 lits en attendant bien évidemment la fin des travaux de trois autres EPH de 60 lits chacun.

Youssef S.

PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

Six organisations nationales appellent le Président à briguer un deuxième mandat

Six organisations nationales, l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), l'Organisation nationale des enfants de chouhada (ONEC), l'Organisation nationale des enfants de moudjahidine (ONEM), l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA), l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) et l'Union

générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) ont appelé, hier, dans un communiqué conjoint, le Président Tebboune à se présenter à l'élection présidentielle du 7 septembre, afin de «poursuivre son programme national ambitieux, au service du pays et par fidélité au serment fait aux chouhada».

Cet appel exprime «leur adhésion aux efforts et aux nobles intentions du président de la République, et leur reconnaissance de ce qu'il a accompli durant son premier mandat, dans le but de réaliser les objectifs de l'Algérie nouvelle dans les domaines économique, social et culturel, outre le côté relatif à la

mémoire nationale», précise le communiqué.

Par la même occasion, les organisations ont souligné «leur engagement à accompagner le président de la République, pour réaliser les nobles et légitimes ambitions de l'édification de l'Algérie nouvelle».

DERNIER NUMÉRO DE LA REVUE EL DJEICH

«Les signes précurseurs de l'ère nouvelle sont clairement perceptibles à tous les niveaux»

Dans son dernier numéro, la revue de l'ANP, El Djeich, est revenue sur la célébration de la fête de l'Indépendance, liant le combat des aïeux - pour recouvrer la pleine et entière souveraineté sur l'ensemble du territoire de l'Algérie après une grandiose révolution - à celui mené aujourd'hui par le peuple, pour bâtir l'Algérie nouvelle... Les signes précurseurs de l'ère nouvelle sont clairement perceptibles dans divers domaines et à tous les niveaux et dont le moteur est une jeunesse à laquelle les portes ont été grandes ouvertes pour apporter sa contribution à la renaissance nationale souhaitée, indique la revue El Djeich dans son numéro de juillet. «Si seulement les Chouhada qui avaient déclenché la Révolution avec des fusils de chasse pouvaient être ressuscités pour constater les immenses progrès réalisés par l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale, comme l'avait exprimé Monsieur le Président de la République. S'ils pouvaient revenir et être témoins des développements réalisés par l'Algérie en quelques années et constater combien les signes précurseurs de l'ère nouvelle sont clairement perceptibles dans divers domaines et à tous les niveaux!», note l'édito d'El Djeich intitulé «Dignes du legs des Chouhada». Selon l'éditorialiste, une ère dont le moteur est une jeunesse à laquelle les portes ont été grandes ouvertes pour apporter sa contribution à la renaissance nationale souhaitée, à travers notamment leurs start-up. «C'est là un message clair affirmant que l'Algérie mise sur sa jeunesse, fière de sa Patrie et pleinement confiante que, grâce à son haut niveau de conscience, sa détermination et sa créativité, sera en mesure de placer le pays au rang des nations émergentes», ajoute la revue. El Djeich affirme qu'en convoquant le souvenir si cher de la célébration du 62^e anniversaire de l'indépendance, il nous incombe à tous, face aux divers défis auxquels nous sommes confrontés,

de déployer davantage d'efforts à tous les niveaux et en tous lieux, en gardant à l'esprit les sacrifices incommensurables consentis par nos illustres aïeux afin que l'Algérie vive libre et fière pour que le peuple puisse jouir des bienfaits de l'indépendance et de la souveraineté sur son territoire et pour que sa jeunesse continue de porter l'Algérie dans son cœur, demeure vigilante, désireuse de mettre toutes ses connaissances, son savoir-faire et sa créativité au service de la Patrie pour bâtir l'Algérie de l'excellence. «Une jeunesse capable de préserver l'héritage des prédécesseurs et d'impulser l'Algérie des Chouhada au rang des pays ayant une stature dans le concert des nations», ajoute l'édito. El Djeich rappelle que «notre pays a recouvré sa pleine et entière souveraineté sur l'ensemble de son territoire après une grandiose Révolution libératrice. Avec la même détermination qui animait notre peuple dans son combat pour arracher l'indépendance, dont nous célébrons ce mois-ci le 62^e anniversaire, et pour laquelle il a consenti d'immenses sacrifices, les enfants de ce peuple veillent à la préservation de ce précieux legs des Chouhada et à porter haut ce flambeau inestimable».

«NE PAS OUBLIER L'AMPLEUR DES SACRIFICES CONSENTIS PAR CES HOMMES COURAGEUX»

Dans ce sens, l'édito rappelle la déclaration du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui affirme que «l'évocation de notre indépendance nationale renforce notre détermination et nous permet de mesurer la chance que nous avons d'appartenir à un pays de la grandeur et de l'importance de l'Algérie, ce grand pays qui a toujours su compter sur ses enfants, même dans les pires circonstances, ses enfants qui ont toujours répondu présent à son appel. Ce pays que nous chérissons et auquel nous répondons présent à chaque fois qu'il est question

d'une échéance sensible et cruciale pour en être dignes». Cet anniversaire constitue également une occasion au cours de laquelle «il nous incombe toujours», comme l'a souligné le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, de «ne pas oublier l'ampleur des sacrifices consentis par ces hommes courageux qui, avec de très modestes moyens mais une volonté et une détermination sans faille, ont triomphé de l'une des plus grandes puissances et des plus barbares de l'histoire moderne, afin que ces sacrifices soient la lanterne qui nous éclaire dans notre quête de davantage de réalisations qui soient à la hauteur de notre armée et de la noblesse des missions constitutionnelles qui lui sont assignées», relève l'édito. La revue ajoute, en outre, que «ce n'est pas un hasard si les cérémonies annuelles de sortie de nouvelles promotions des différentes structures de formation de l'ANP coïncident avec la Fête de l'indépendance et de la jeunesse, en ce qu'elle constitue une occasion pour notre vaillante ANP de renouveler, génération après génération, l'engagement qu'elle avait pris de veiller sur l'Algérie et de la défendre, quel qu'en soit le prix, comme le proclament avec foi les promotions sortantes lors de leur prestation de serment, en jurant loyauté envers leur Patrie, perpétuant ainsi la tradition de nos glorieux Chouhada avec dévouement et sincérité». Et d'ajouter : «Notre armée a également tenu à baptiser les promotions sortantes des noms de ces Chouhada qui ont versé le tribut du sang et courageusement lutté pour le recouvrement de notre souveraineté nationale pour que vive l'Algérie libre et indépendante», affirme El Djeich, ajoutant qu'«elle en a fait une tradition pour immortaliser le souvenir de nos glorieux Chouhada et Moudjahidine dans un message clair, consacrant le lien et la transmission du message des aïeux aux jeunes, en guise d'héritage intergénérationnel».

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LA FRAUDE DOUANIÈRE

La CRTF et les Douanes font cause commune

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a supervisé, hier, au siège de son département ministériel, la cérémonie de signature d'un protocole d'accord relatif à la coopération entre la Cellule de traitement du renseignement financier et la Direction générale des Douanes.

Le document a été signé par Mohamed Saoudia, président de la CRTF, et le général-major Abdelhafid Bakhouch, DG des douanes, en présence des cadres du ministère. Selon un communiqué du ministère, le protocole d'accord vise à établir un cadre de coopération, d'échange d'informations et de coordination opérationnelle entre les deux parties, notamment dans le domaine de la formation et de l'assistance mutuelle, afin de promouvoir l'échange d'informations, le partage d'expertise et l'assistance mutuelle dans la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du

terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive, en vue d'améliorer la coopération et l'intégration.

Ce protocole d'accord permettra d'accélérer l'échange d'informations entre la CRTF et les services douaniers par la mise en place de mécanismes efficaces permettant un accès direct aux informations et données pertinentes en leur possession, le développement conjoint d'indicateurs de risque de fraude douanière et de blanchiment d'argent dans le cadre des activités commerciales au niveau des établissements bancaires et financiers, ainsi que



la mise en place de modules de formation et de campagnes de sensibilisation conjoints. Il est à

noter que la conclusion de ce mémorandum vise à se conformer aux normes internationales

définies par le Groupe d'action financière pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (GAFIMOAN).

MISE EN VALEUR DES TERRES AU SUD Les inscriptions ouvertes

L'Office national des terres agricoles (ONTA) a annoncé le début de la phase d'enregistrement pour la mise en valeur dans le cadre de la concession, conformément au décret exécutif n° 21-432 du 4 novembre 2021. L'opération a débuté et durera 21 jours, selon le communiqué. Dans la wilaya de Ghardaïa, 19 périmètres d'une superficie de 16.353 hectares ont été réservés à cet effet, ainsi que 6 périmètres d'une superficie de 1.930 hectares au niveau de la wilaya de Naama et 4 périmètres d'une superficie de 880 hectares à Djanet. Les mêmes services ont attribué 4 périmètres d'une superficie de 735 hectares au niveau de la wilaya d'Illizi, 3 périmètres d'une superficie de 2.150 hectares à Djelfa, et un périmètre d'une superficie de 460 hectares à Ménéa. Soit un total de 37 périmètres pour une superficie globale de 22508 hectares. Le dossier, les conditions requises et d'autres informations sont disponibles sur le site onta.dz, ajoute la même source. Pour rappel, l'ONTA a lancé, février 2023, une plateforme numérique permettant aux personnes désirant bénéficier d'un foncier agricole dans le cadre de l'investissement, de déposer leurs demandes à distance. L'ONTA a ouvert, via cette plateforme, les candidatures pour bénéficier de fonciers agricoles d'une superficie totale de 13.574 hectares répartis sur 39 périmètres dans cinq (5) wilayas, à savoir Naâma, Laghouat, Ghardaïa, El Bayadh et El Oued et ce, pour les exploiter dans le cadre de la concession. Cette mesure comprend des fonciers d'une

superficie de 2.505 hectares répartis sur sept (07) périmètres dans la wilaya de Djelfa, de 2.947 hectares répartis sur 24 périmètres à Ghardaïa, de 7.176 hectares répartis sur trois (3) périmètres dans la wilaya de Naâma, de 450 hectares à Laghouat, en sus de fonciers d'une superficie de 496 hectares répartis sur quatre (4) périmètres dans la wilaya d'El Bayadh.

AADL

Près de 941 000 souscripteurs inscrits sur la plateforme

Le nombre de souscripteurs qui se sont inscrits sur la plateforme numérique consacrée au programme AADL3 a atteint 940 626 à travers l'ensemble du territoire national, pour le 5e jour consécutif depuis l'ouverture vendredi soir de cette plateforme, a indiqué mardi dernier, un communiqué du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville. La plateforme d'inscription au programme AADL3 ouverte pour le 5e jour consécutif de 8h00 à 18h00, a fait savoir le communiqué, ajoutant que le nombre de souscripteurs a atteint jusqu'à mardi 9 juillet à 18h00, 940.626 souscripteurs à travers l'ensemble du territoire national, lit-on dans le communiqué. Le ministère a informé les citoyens que les inscriptions sur la plateforme AADL3 reprendront mercredi, 10 juillet, de 8h00 à 18h00, assurant que l'opération se poursuivra quotidiennement afin de permettre à tous les citoyens intéressés de s'inscrire à ce programme.

VOLS ALGER-PARIS

Des billets à bas prix chez Tassili Airlines

La seconde compagnie aérienne nationale, Tassili Airlines, a récemment dévoilé une offre inédite permettant à ses voyageurs d'économiser jusqu'à 62 % sur le prix de ses billets d'avion vers l'international pendant une durée de validité de 62 jours. Par ailleurs, en dehors de cette promotion lancée pour célébrer la fête de l'Indépendance, Tassili Airlines propose des voyages, en aller-retour, depuis et vers la France, à des tarifs très réduits. Dans son programme estival, la filiale du groupe Sonatrach a déci-

dé de renforcer ses dessertes à destination de la France, pour desservir l'aéroport de Paris à raison de deux vols par semaine, au départ de l'aéroport de Houari Boumediene à Alger. Pour permettre à ses voyageurs de voyager à moindre coût, Tassili Airlines propose des billets de voyage en aller-retour, à partir de 28.400 DA, notamment 207 euros, le prix d'un voyage par personne, en classe économique. Ce tarif permet de voyager avec un bagage de 30 kg en soute et 10 kg en cabine. Rappelons que le transporteur

aérien offre aussi la possibilité de voyager léger à seulement 19.000 DA, le prix d'un voyage en aller-retour. Soit la somme de 149 euros, au départ de la France. Tassili Airlines se montre très généreuse en matière de franchise bagage. Selon les itinéraires et la classe du voyage, la compagnie aérienne autorise l'une des franchises les plus généreuses. Le poids autorisé est indiqué au moment de la réservation et sur le billet de voyage. Par ailleurs, la seconde compagnie aérienne fait mieux que sa grande sœur Air

Algérie, et permet à ses voyageurs de transporter jusqu'à 40 kg de bagages, sur ses vols. Par conséquent, les voyageurs de la compagnie peuvent transporter lors de leur voyage à total de 30 kg de bagages, en soute et jusqu'à 10 kg de bagages en cabine. De plus, Tassili Airlines autorise à ses voyageurs l'achat d'un excédent de bagages, en payant des tarifs supplémentaires : De 1 à 7 kg (4000 DA), de 8 à 15 kg (7.500 DA), au départ de la France, de 16 à 23 kg au prix de 12.000 DA et entre 24 et 30 kg 15.000 DA.

RENDEZ-VOUS VISA POUR LA FRANCE

VFS Global annonce des modifications

France, VFS Global revient dans un nouveau communiqué, pour faire part de son incapacité à recevoir les demandeurs exempts de rendez-vous, au niveau de son espace. Cette annonce concerne, notamment, les ascendants et conjoints de ressortissants français, désireux de déposer leurs dossiers de demandes de visa pour la France. Dans un nouveau communiqué mis en ligne sur sa page officielle, VFS Global à Alger annonce le report des rendez-vous des ascendants et conjoints de ressortissants français, qui ont prévu de passer au centre de ce prestataire en date du lundi 15 juillet et mardi 16 juillet. Par ailleurs, VFS Global à Alger invite ces demandeurs de visas pour la France à se présenter pour le dépôt de leurs dossiers avant le 15 juillet ou après le mercredi 17 juillet. Le report de ces rendez-vous intervient suite à l'afflux important que connaît

le prestataire durant la saison estivale notamment de la part des personnes qui souhaitent obtenir le visa Schengen pour la France. Pour mémoire, le prestataire VFS Global, en charge de la collecte des demandes de visa Schengen pour la France en Algérie, exemptés de la prise de rendez-vous, les ascendants et les conjoints de ressortissants français. Par conséquent, ces derniers peuvent se présenter au niveau de ce centre à l'heure convenant. Par ailleurs, il importe de préciser que cette catégorie de demandeurs est appelée à présenter les pièces justificatives suivantes soit le jour du dépôt de leurs dossiers. Pour justifier la nationalité française du descendant ou du conjoint : une pièce d'identité nationale ou le passeport et aussi pour justifier le lien de filiation : une copie intégrale de l'acte de naissance du descendant ou une copie intégrale de l'ac-

te de mariage. VFS Global à Alger précise, sur son site officiel, que la copie intégrale doit être datée de moins de trois mois et la

transcription de moins de six mois. Les frais de service sont, aussi, à régler le jour du dépôt de ce dossier.

PHARMACIE CENTRALE DES HÔPITAUX (PCH) Ouverture des plis pour l'acquisition de 829 médicaments

La Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) a procédé à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national et international ouvert pour l'acquisition de 829 médicaments. Selon les informations recueillies auprès de la centrale des achats, l'opération s'est déroulée au niveau de l'Institut national de la santé publique (INSP) à Alger, en présence de 122 souscripteurs à l'appel d'offre sus-

mentionné, sur un total de 146 opérateurs ayant retiré le cahier des charges. «Un renforcement du nombre des groupes de travail a permis d'accélérer le rythme de traitement des dossiers et d'achever toutes les procédures dans les plus brefs délais, garantissant ainsi la disponibilité des médicaments pour les patients, et évitant toute perturbation potentielle» rapporte la même source.

SES ÉMISSIONS RADIOPHONIQUES TRÈS SUIVIES
SUR LA RAI

Hocine Benzohra, la voix qui porte très loin...



Journaliste et animateur de l'émission radiophonique « Ousboua ed-douwaliya » («la Semaine Internationale»), sur Radio Algérie Internationale (RAI), Hocine Benzohra s'impose comme une voix algérienne qui porte, en traitant notamment

les sujets les plus pointus et qui exigent hauteur et compétences. Avec des invités nationaux et internationaux de qualité, il s'attaque à des sujets lourds : résistance palestinienne, la portée religieuse qui sous-tend l'idéologie sioniste, le protocole

Hannibal, l'avenir du gouvernement Netanyahu, pourquoi Tsahal cible presque exclusivement les enfants palestiniens en bas âge, l'échec latent des services de renseignement israéliens, etc. Mais pas que ces sujets de l'actualité du moment. Très suivies, les émissions de Benzohra, «Ousboua» ou auparavant, «Géopolika» sont perçues hors des frontières algériennes comme un produit crédible et respectable. Les émissions déjà réalisées sur le Nord-Mali, le Sahel, le jeu des stratégies des puissances dans la sous-région expliquent en partie l'engouement des populations de la région pour ce type d'émissions dont ils ont été souvent sevrés.

Bonne continuation à Hocine, et... restons à l'écoute.

MÉDIA ET CENSURE

L'Internationale israéliite dicte sa loi

Des milliers de comptes bloqués sur Facebook, dès sites internet d'information suspendus pour un, deux ou trois mois, ou privés de la publicité qui faisait vivre leurs employés, des livres retirés des ventes («Le nettoyage ethnique de la Palestine», d'Ilan Pappé, a été retiré des ventes par Fayard) et des auteurs de contenus sanctionnés. Tel est le triste bilan des médias sur Internet depuis le début du génocide à Gaza. L'objectif est de maintenir sous le boisseau toutes les informations qui pourraient dévoiler au grand jour les exactions de Tsahal ou ses pertes à Gaza. Guerre perdue d'avance, puisque les médias alternatifs répercutent tous les événements qui s'y déroulent, avec le son et l'image, et en temps réel. Toutefois, cette censure au niveau planétaire dévoile la mainmise des lobbies sionistes et pro-sionistes sur l'univers électronique, notamment sur les géants du Net, Google, Facebook, Instagram, Telegram, Twitter, etc. Un site électronique algérien dédié à la commu-

nauté nationale à l'étranger est privé de publicité depuis trois mois, c'est-à-dire depuis qu'il a publié des contenus pro-palestiniens. Depuis lors, les journalistes sont sans salaire, en attendant la levée de l'embargo de Google. Chose qui pourrait survenir... ou non.

DÉJÀ UN BACKGROUND IMPRESSIONNANT

Hocine Khantar, une activité fébrile sur les thèmes politiques

En un peu plus d'un mois, le journaliste de la chaîne électronique Icosium TV, Hocine Khantar, a invité plus de 30 hommes politiques, experts et professionnels du secteur économique et du mouvement associatif. Il a fait le tour également de pratiquement tous les hommes politiques, donnant la parole aux uns et aux autres, selon les orientations du ministère de tutelle qui a demandé à ce que le temps imparti aux candidats à la présidentielle du 7 sep-

tembre soit équitable. Ex-rédacteur en chef, c'est près de quinze années de presse qui ont modelé ce journaliste, issu de la jeune génération des diplômés universitaires des années 2000-2010 et qui ont pu percer dans l'univers professionnel des médias écrits et audiovisuel grâce à une concentration appliquée sur leurs sujets et sur le développement de la vie politique dans le pays. Un carnet d'adresses conséquent lui a permis en outre d'être toujours «ravitaillé» en



matière d'invités, hommes politiques et experts qu'il « torture » sur les plateaux de télévision.

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ À JIJEL

L'Union nationale des journalistes algériens en conclave

Première édition, première sortie sur le terrain de la part de l'Union nationale des journalistes algériens. La ville choisie a été Jijel. La particularité de cette «Université d'été», c'est la communion entre journalistes et étudiants. Les jeunes étudiants ont été pris en charge lors de cet événement qui a duré du 1er au 10 juillet et s'est distingué par plusieurs festivités intellectuelles, journalistiques et ludiques. Entre un atelier et un autre, on pouvait, puisque la ville est toute désignée, faire trompette et profiter des couchers de soleil sur mer. D'après les participants c'était, pour une fin d'année studieuse et éprouvante, mêler l'utile à l'agréable et assimiler les rudiments de la presse



et des médias, connaître les enjeux de l'information en ces temps surnois de la désinformation, et faire en sorte de rester vigilants face aux défis qui se posent au journaliste professionnel aujourd'hui.

PENSÉE

Il y a un an, disparaissait le journaliste Mohamed Réda Bouziane

Une pensée pieuse pour notre ami et collègue, le journaliste à la Télévision algérienne, Mohamed Réda Bouziane, décédé à l'âge de 51 ans, des suites d'une longue maladie, l'année dernière, le 12 du mois de juillet. Sa dernière station, l'Etablissement public de Télévision (EPTV), devait clore son parcours pro-

fessionnel. Mohamed Réda Bouziane avait débuté sa carrière professionnelle à la Radio locale de la wilaya de Tébessa, en 2005, avant de rejoindre la Télévision algérienne, où il a travaillé dans le service «Reportage», puis dans le service «Politique», avant de devenir présentateur de JT et animateur d'émissions.

FAIT ALARMANT

De plus en plus de sites électroniques algériens ont recours au fact checking

Dans un univers médiatique devenu un espace de guerre de basse intensité entre les puissances, la vérification des faits n'est pas un luxe, mais une exigence professionnelle. Le fact checking est une technique consistant d'une part à vérifier la véracité des faits et l'exactitude des chiffres présentés dans les médias par des personnes publiques, notamment des

personnalités politiques et des experts, et, d'autre part, à évaluer le niveau d'objectivité des médias eux-mêmes dans leur traitement de l'information. Cette notion est apparue aux États-Unis dans les années 1990.

Mise en pratique par des journalistes dans le cadre de leur profession, la méthode s'est démocratisée grâce à des

logiciels aidant les particuliers à vérifier les faits. Elle s'est même automatisée avec l'apparition en 2013 de robots conçus pour la pratiquer sans intervention humaine. Depuis 2016, les réseaux sociaux, Facebook, Twitter, etc., recourent à la vérification des faits puisque la majorité des informations mensongères (dénommées aussi infox ou fake news),

des trollages et des canulars sont diffusés par leurs biais. Considérée comme l'une des deux règles principales de la déontologie du journalisme (l'autre étant la protection des sources d'information), la vérification des faits, s'appliquant sur les contenus journalistiques avant publication, est indissociable au métier de journaliste.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse
Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/Fax administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
HOCINE ADRYEN

Gmail:
hocinedry112@gmail.com

www.lexpressquotidien.dz/
TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

LAAZIZ FAÏD, MINISTRE DES FINANCES

«L'Algérie capable de figurer, dans trois ans, parmi les pays émergents»

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, s'est dit convaincu, mardi dernier, dans une intervention lors d'une journée d'information organisée par l'IGF sur l'évaluation des politiques publiques à la lumière de la loi organique relative aux lois de finances, que l'Algérie sera capable de figurer, dans trois ans, parmi les pays émergents...

Faïd a indiqué que les défis futurs «concernaient l'intégration de l'économie parallèle qui représente 40% du PIB, ainsi que l'orientation vers une subvention ciblée afin de garantir une répartition équitable de la richesse». Lors de l'ouverture d'une journée d'information organisée par l'IGF sur «l'évaluation des politiques publiques à la lumière de la loi organique relative aux lois de finances», en présence du président de la Cour des comptes, Abdelkader Benmaarouf, Faïd a affirmé que «le contrôle financier conventionnel exercé actuellement par la Cour des comptes, l'IGF et le contrôleur de gestion (anciennement le contrôleur financier) doit évoluer et s'adapter au contexte actuel de la gestion budgétaire». Il a souligné, dans ce sens, que le

contrôle de conformité aux lois ne devrait pas rester la norme, mais devrait plutôt, être intégré, progressivement, dans le cadre d'une approche plus large du contrôle stratégique, qu'on appelle l'évaluation ajoutant que l'évaluation de la gestion des finances publiques «repose sur la réalisation d'objectifs préalablement définis» qui, en effet, ont été fixés sur la base de critères précis et mesurables. Rappelant que l'évaluation constituait un outil de gouvernance efficace permettant d'améliorer la performance du secteur public à travers la rationalisation des dépenses publiques, qui «devraient être l'un des objectifs principaux des responsables des programmes», le même responsable a souligné que l'évaluation permet, en outre, d'examiner la



politique publique dans ses différentes dimensions, notamment économiques et sociales, ainsi que l'efficacité de ses outils d'application. Faïd a souligné que l'évaluation efficace exigeait un dialogue interactif associant les partenaires et les acteurs, affirmant qu'il s'agissait «d'une condition fondamentale pour l'application des recommandations de l'évaluation et ses résultats». Cette journée de formation a été organisée dans le but de

présenter l'expérience de l'IGF en matière d'évaluation des politiques publiques, de généraliser le mode d'évaluation et de tirer des enseignements de ses différentes expériences pour contribuer à l'ancrage de la culture d'évaluation, ajoute Faïd. Dans son allocution, le ministre a estimé que l'évaluation des politiques publiques était le noyau de la réforme de la finance publique, consacrée dans la loi organique relative aux lois de

finances, à travers l'introduction des concepts de performance, de transparence et la responsabilité des gestionnaires. Il a estimé que l'application des règles de gestion du secteur privé au secteur public est un projet à long terme, car constituant «un changement radical dans la gestion de la finance publique», affirmant que la flexibilité et l'indépendance administrative accordées au gestionnaire dans la gestion et la dépense des ressources affectées aux différentes missions, programmes et activités, implique «une importante reddition de comptes pour le gestionnaire». Dans une autre intervention lors de cette rencontre, le ministre a affirmé que les défis futurs concernaient l'intégration de l'économie parallèle qui représente «40% du PIB», ainsi que l'orientation vers une subvention ciblée afin de garantir une répartition équitable de la richesse. Faïd s'est dit convaincu que l'Algérie «sera capable de figurer, dans trois ans, parmi les pays émergents».

LE DG DE L'AGENCE NATIONALE DE SOUTIEN ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT

«Les petites entreprises contribuent à hauteur de 25% du produit national brut»

Intervenant sur les ondes de la chaîne 1, le DG de l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat, Bilal Achacha, a indiqué que les micros et petites entreprises en Algérie contribuent actuellement de manière notable au produit national brut. «Cette contribution s'élève à 25%, un taux satisfaisant qui n'est pas loin de celui de nombreux pays développés, de l'Italie par exemple, un pays pionnier dans ce domaine où les petites entreprises contribuent à hauteur de 30% du produit national brut», explique-t-il. Considérant les micro-

entreprises en Algérie comme un vecteur essentiel dans le développement du pays, Bilal Achacha a révélé qu'il est prévu la création de 10.000 mini-entreprises au cours de l'année 2024, ce qui va contribuer, précise-t-il, à la création de quelque 30.000 nouveaux postes d'emplois. Parlant des démarches à entreprendre pour la création d'une micro-entreprise et des avantages du dispositif d'aide de l'état dans ce domaine, Achacha a indiqué qu'une plateforme numérique a été ouverte ces derniers jours pour permettre aux porteurs de projets répon-

dant aux conditions d'éligibilité de s'y inscrire et de bénéficier des avantages du dispositif. Pour les conditions, il s'agit notamment de l'âge et de la possession d'un certificat de formation délivré par l'un des 102 centres de formation que l'agence a ouvert sur le territoire national. Les dossiers des postulants, selon Achacha, seront examinés immédiatement une fois complétées les procédures d'inscription sur la plateforme. «Nous avons actuellement 1.777 projets à l'étude pour leur faire bénéficier d'un soutien financier. Ces projets relèvent de nom-

breux secteurs économiques, notamment ceux des services, de l'industrie, de l'agriculture et du commerce. Ce sont les projets qui peuvent apporter sérieusement une valeur ajoutée aux secteurs visés qui vont bien-sûr être retenus» dit-il. Au terme de son intervention, il a appelé les jeunes à s'inscrire sur la plateforme numérique mise à disposition des porteurs de projets et à se rapprocher de l'agence pour les accompagner dans leur projet. A noter, qu'il est recensé à ce jour plus de 414.000 micro-entreprises en Algérie. **B.B.**

COMMERCE EXTÉRIEUR DE L'ALGÉRIE AU PREMIER TRIMESTRE 2024

Les chiffres de l'ONS

L'Office national des statistiques (ONS) vient de publier les indices de valeurs unitaires du commerce extérieur de marchandises durant le premier trimestre 2024. Selon ce rapport, pendant le premier trimestre de l'année en cours, le commerce extérieur de marchandises a été marqué par une baisse significative des prix. «Les prix à l'exportation de marchandises connaissent une baisse de 9,9% par rapport au 1er trimestre 2023, tandis que les prix à l'importation de marchandises enregistrent une diminution de 7,4% durant la même période», précise l'ONS. «La baisse des prix observée, notamment pour les exportations, résulte d'une diminution des prix des hydrocarbures de 10,0% au cours du 1er trimestre 2024 par rapport à la même période en 2023. Cette tendance s'explique également par une baisse des prix des produits hors hydrocarbures de 7,7% sur la même période», relève la même source. Et de préciser : «Les évolutions de prix à l'exportation et à l'importation de mar-

chandises, associées aux évolutions des valeurs courantes conduisent à une hausse en volume pour les importations de 16,6% au 1er trimestre 2024 par rapport au 1er trimestre 2023 et à une légère baisse du volume pour les exportations de 1,0%». Selon le rapport de l'ONS : «Au premier trimestre 2024, les importations de marchandises ont enregistré une hausse en valeurs courantes de 8,1% par rapport au 1er trimestre 2023, atteignant 1 489,2 milliards de DA. En revanche, les exportations ont diminué de 10,8% en valeurs courantes durant la même période, s'établissant à 1 672,7 milliards de DA».

Hausse de 8,1% de la valeur des importations et baisse de 10,8% de celle des exportations

«Cette évolution contrastée des exportations et des importations de marchandises a directement impacté le taux de couverture des importations par les exportations ainsi que les termes de l'échan-

ge», selon la même source, qui précise : «Au premier trimestre 2024, le taux de couverture des importations par les exportations est en baisse passant de 136,1% à 112,3%. Les termes de l'échange se sont détériorés au premier trimestre 2024, passant de 101,1% à 98,4%», note l'ONS. «Au premier trimestre 2024, les prix à l'importation de marchandises ont connu une baisse de 7,4% par rapport au 1er trimestre 2023». «Cette baisse des prix à l'importation de marchandises a concerné toutes les catégories à l'exception

de la catégorie combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes' et la catégorie machines et matériel de transport' qui enregistrent des augmentations respectives de 6,9% et 5,9%», explique l'Office. Au 1er trimestre 2024, les prix à l'exportation de marchandises connaissent une diminution de 9,9% par rapport au 1er trimestre 2023, indique la même source, et de préciser : «Les prix des hydrocarbures ont baissé de 10,0%, tandis que les prix des exportations des produits hors hydrocarbures ont

enregistré une diminution de 7,7% par rapport à la même période de l'année 2023». Selon l'ONS, la baisse des prix à l'exportation de marchandises au premier trimestre 2024, a entraîné une diminution de 10,8% en valeurs courantes au niveau global. «L'évolution négative en prix et en valeurs des exportations de marchandises au 1er trimestre 2024, conduit à une légère baisse en volume de 1,0% par rapport au 1er trimestre 2023», conclut l'Office national des statistiques.

FIAT EL DJAZAÏR

Raoui Beji nommé nouveau P-DG

Selon un communiqué de la direction du groupe rendu public avant-hier, Raoui Beji est nommé nouveau P-DG de Fiat El Djazair, succédant à Hakim Boutehra. «A compter du 1er juin, Raoui Beji est nommé nouveau Président-Directeur Général de Fiat El Djazair, succédant à Hakim Boutehra qui, après avoir orchestré pendant près de 4 ans le retour réussi de la marque Fiat en Algérie et la concrétisation de son projet industriel à Tafraoui, vient d'être appelé à de

nouvelles responsabilités au sein de Stellantis». Raoui Beji cumule plus de quinze ans d'expérience dans des positions de finance et d'ingénierie au sein du groupe. Il a rejoint Stellantis Afrique et Moyen-Orient en qualité de vice-président pièces et services, en 2022. Son expertise dans le domaine de la sous-traitance automobile, les lancements industriels et les services sera un élément clé dans la poursuite de nos projets industriels et commerciaux dans le pays.

PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

L'Algérie vise à réduire sa dépendance au gaz

Le gaz naturel constitue une source majeure de production d'électricité en Algérie, et représente une augmentation significative de la consommation, qui devrait croître en moyenne annuelle de 5%...

L'Algérie cherche à diversifier les sources d'énergie dans le mix électrique, et à accroître la contribution des sources d'énergie renouvelables à la production d'électricité, notamment l'énergie solaire, dans laquelle le pays dispose d'un grand potentiel. Les réserves prouvées de gaz naturel de l'Algérie s'élèvent à environ 159.050 milliards de pieds cubes (4.500 milliards de m³), tandis que sa production, à fin 2023, a atteint environ 136 milliards de m³. La production d'électricité en Algérie dépasse largement la demande intérieure, permettant un excédent pour l'exportation, l'Algérie étant un grand producteur d'électricité.

De l'autre côté, la production totale d'électricité en Algérie a atteint environ 77,53 térawatt-heures, selon les dernières données disponibles pour l'année 2021, et le mix électrique en Algérie dépend presque entièrement du gaz, avec un pourcentage compris entre 96 % et 98 %. Le secteur électrique en Algérie dépend à 97% du gaz pour produire de l'électricité, puisqu'il consomme environ 65% de sa production de gaz naturel. L'année 2019 a été marquée par la plus forte augmentation de capacité élec-

trique au gaz en Algérie, s'élevant à 1.916 mégawatts, selon les données du Global Energy Monitor. En 2021, la contribution de l'énergie solaire à la production électrique en Algérie s'élève à environ 1,05%, tandis que le pourcentage de l'énergie éolienne n'a pas dépassé 0,01%. Alors que l'hydroélectricité représente 0,12 % du mix de production électrique en Algérie, la dernière décennie a connu une baisse significative de sa part. De fait, l'Algérie vise à diversifier son mix énergétique et à réduire sa dépendance au gaz, en élargissant la mise en place de projets d'énergies renouvelables et en augmentant la production d'électricité en Algérie à partir de ces sources, le programme national visant à obtenir 15 gigawatts d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables d'ici 2035. Le pays dispose d'un grand potentiel dans le secteur de l'énergie solaire, puisque le taux de rayonnement solaire sur l'ensemble du pays se situe entre 2.000 et 3.900 heures par an, selon les dernières estimations. L'énergie solaire devrait représenter entre 30 et 40 % de l'électricité du pays d'ici 2030, selon un rapport du Forum mondial de l'énergie. En mars dernier, le ministre de l'Énergie



et des Mines, Mohamed Arkab, a posé la première pierre de la première centrale du projet de 2000 MW, qui comprend l'implantation de 15 centrales solaires, réparties dans 12 wilayas du pays, avec des capacités allant de 80 et 220 MW chacune. À cela s'ajoute le projet Solar 1000, qui comprend la mise en œuvre de centrales solaires photovoltaïques d'une capacité totale de 1 000 MW, et réparties en termes de capacité

comprise entre 50 et 300 MW par stations. Les stations de ce projet sont réparties dans 5 wilayas, à savoir Laghouat, Ouargla, Touggourt, El Oued et Béchar. La capacité de production d'électricité en Algérie est de plus de 25.000 mégawatts, ce qui lui permet d'exporter de l'électricité, après avoir couvert la consommation interne de 17.000 mégawatts aux heures de pointe, selon les données du ministère algérien de l'Énergie

et des Mines. Pour rappel, les cinq plus grandes centrales électriques d'Algérie fonctionnent selon un système à cycle combiné, qui comprend des turbines à gaz et à vapeur, dont la plus grande est la centrale de production d'électricité de la zone industrielle de Bellara dans la commune de Milia dans la wilaya de Jijel, avec une capacité de production allant jusqu'à 1 600 mégawatts.

M.H.

POUR LE 7^E MOIS
CONSÉCUTIF

L'Algérie reste le principal fournisseur de gaz naturel de l'Espagne

L'Algérie reste le principal fournisseur de gaz naturel à l'Espagne pour le mois de juin, livrant 12.936 gigawatts heure (GWh), surpassant ainsi la Russie et les États-Unis. Selon les données statistiques de l'entreprise espagnole Enagas, l'Algérie continue de devancer ses concurrents avec une marge significative. En comparaison, les livraisons de gaz naturel en provenance de Russie vers l'Espagne ont atteint 7.673 GWh en juin, totalisant 38.950 GWh depuis le début de l'année. Malgré ces chiffres élevés, la Russie reste derrière l'Algérie en termes de volume de gaz fourni. L'Algérie maintient ainsi sa position en tête pour le

septième mois consécutif. Sur une base annuelle, l'Algérie se consolide encore davantage en tant que premier fournisseur de gaz naturel de l'Espagne, représentant 37,3 % du total des importations de gaz du pays. La Russie et les États-Unis suivent avec respectivement 21,9 % et 18,6 % des parts de marché, selon les données d'Enagas.

INDUSTRIE

Aoun veut booster l'investissement dans la chaîne du froid

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun a annoncé, mardi depuis Blida, l'élaboration, en collaboration avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, d'un programme pour le dévelop-

pement de la chaîne du froid pour assurer la disponibilité des différents produits agricoles, tout au long de l'année. Présidant l'inauguration de l'imprimerie industrielle relevant du groupe public MADAR Holding dans la zone industrielle Ben Boulaid, le ministre a précisé que son département œuvrait en coordination avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural à mettre en place un programme de développement de l'investissement pour garantir le nombre suffisant de chambres froides pour stocker les différents produits agricoles et assurer leur disponibilité tout au long de l'année. La chaîne du froid est «la base du stockage et de la disponibilité des différents produits agricoles, tout au long de l'année, c'est pourquoi elle doit être développée», a-t-il ajouté, relevant que la wilaya de Blida faisait partie des wilayas disposant d'un potentiel agricole majeur, mais elle enregistre «un manque à gagner en matière d'industries manufacturières».

D'autre part, le ministre a souligné le souci de l'Etat de relancer les usines qui faisaient autrefois la fierté de l'écono-

mie nationale, et dont beaucoup sont devenues aujourd'hui des entreprises industrielles productrices offrant des postes d'emploi et contribuant à réduire la facture d'importation, a-t-il dit. La politique actuelle du pays est basée sur le développement de l'industrie locale et sur l'augmentation du taux d'intégration qui est à même de réduire la facture d'importation.

Dans ce contexte, il s'est félicité du matériel et équipements dont dispose l'imprimerie industrielle relevant de MADAR Holding, laquelle contribue à couvrir les besoins du marché national en différents types d'emballages dans les secteurs de l'industrie agroalimentaire, cosmétique et pharmaceutique, grâce à un staff de jeunes employés. Pour sa part, le PDG de MADAR Holding, Amara Charaf-Eddine a indiqué que la capacité de production annuelle de cette entreprise industrielle avoisinait les 3.000 tonnes/an, un chiffre appelé à augmenter à 6.000 tonnes/an à l'horizon 2026, après parachèvement de l'extension de cette imprimerie industrielle qui emploie actuellement 150 travailleurs.

ÉLECTROMÉNAGER

Cevital conclut un accord avec le géant chinois Haier

Le groupe Cevital, à travers sa filiale Spa Samha Home Appliance, a signé, mardi dernier, un accord de partenariat stratégique avec le leader mondial de l'électroménager, le chinois Haier. Samha Home Appliance sera le représentant officiel de la marque Haier en Algérie. Samha est déjà associée à la marque d'électroménager française Brandt, rachetée en 2014 par le groupe Cevital. Dans un communiqué, Samha a indiqué que cet accord « promet de transformer le paysage de l'électroménager en Algérie ainsi que

dans les régions MEA et autres marchés extérieurs ». L'entreprise a fait savoir qu'une large gamme de produits de la marque Haier sera produite au niveau de son complexe industriel situé à Sétif, à savoir : des réfrigérateurs, congélateurs, lave-linges, sèche-linges, lave-vaisselles, téléviseurs, climatiseurs, cuisinières, trios de cuisson et différents types de chauffe eau et chaudières. Selon la même source, ce partenariat permettra «d'augmenter le taux d'intégration locale et de diversifier la gamme de produits de

Samha, avec des appareils de haute qualité et conformes aux standards internationaux, destinés tant à la satisfaction du marché algérien».

L'objectif à travers cet accord est aussi de se diriger vers le marché international «saisissant ainsi les avantages liés à la nouvelle loi sur l'investissement, de la position géographique de l'Algérie dans la région, des conventions bilatérales et multilatérales (Accords d'Association avec l'UE et la Zlecaf) ainsi que les différents privilèges octroyés par les pou-

voirs publics en vue de la promotion des exportations et du Made in Algeria», explique-t-on. Pour Li Dapeng, DG de Haier MEA : «Le marché algérien de l'électroménager recèle un fort potentiel et représente un enjeu majeur pour le groupe.

Ce partenariat vise à répondre aux attentes des clients algériens en quête de produits premium, au design haut de gamme et à la pointe de la technologie», a indiqué pour sa part, Samir Boulaiche, DG de Samha Home Appliance.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BIR MOURAD RAIS

COMMUNE DE BIR KHADEM

N° : **07 / 2024**

NIF N° 41000200001608501011

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

La commune de Birkhadem lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales
Travaux Démolition de 02 Classes et Réalisation de 04 classes au niveau de l'Ecole BOULAICHE
Ahmed / Commune de Birkhadem

1- Capacité professionnelles : un certificat de qualification et de classification profession de

Catégorie quatre (04) ou plus activité principale en bâtiment en court de validité.

2- Capacité Financière : Le chiffre d'affaire moyen des trois dernières années (2021, 2022 et 2023)

égale ou Supérieur à 18.000.000,00 DA justifiés par les bilans visés par les services des impôts.

3- Capacité Techniques :

- **Moyens Humains :** Ayant au moins un ingénieur d'état en Gini civil ou architecte ou master II en Gini civile Justifiés par les diplômes, l'état nominatif CNAS / attestation d'affiliation de la CNAS, CASNOS en cours de validité.

- **Moyens Matériels** ayant au moins un camion de 2.5 Tonnes ou plus, Justifiés par les cartes grises avec assurance, factures d'achats, ou contrat de location notarié avec réservation des cartes grises de l'année en cours, état de commissaire-priseur en cours de validité.

- **Références Professionnelles :** ayant réalisé au moins un projet similaire ou un projet en équipement public de même importance, justifiée par attestation de bonne exécution, délivré par le mètre d'ouvrage public

Les entreprises intéressées par le présent avis sont invités à retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de la commune contre paiement de **5000.00 DA** au niveau de trésorier communal.

Les soumissions contiendront obligatoirement les pièces et documents en cours de validité exigé par la réglementation en vigueur, L'offre doit être présentée dans des plis séparés et cachetés portant la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », à l'intérieur de la même offre. Le pli extérieur doit être fermé et anonyme portant l'objet du projet le numéro de l'avis d'appel d'offres et la mention suivante :

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° / 2024

Travaux Démolition de 02 Classes et Réalisation de 04 classes au niveau de l'Ecole BOULAICHE Ahmed /
Commune de Birkhadem -

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les offres doivent être déposées au niveau de bureau des marchés de la commune de Birkhadem, appuyées des documents suivants :

1- DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT :

1- Une déclaration de candidature daté ; signé et paraphé ;

2- Déclaration de probité datée signé et paraphé ;

Et le reste des pièces sont énumérées dans le cahier des charges.

2- L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT :

1- La déclaration à souscrire daté ; signé et paraphé ;

2- Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».

Et le reste des pièces sont énumérées dans le cahier des charges.

L'OFFRE FINANCIERE CONTIENT:

• La lettre de soumission, dûment renseignée ;

• Le bordereau des prix unitaires (BPU), dûment renseignée ;

• Le détail quantitatif et estimatif (DQE), dûment renseignée ;

• (La durée de préparation des offres est fixée à **15 jours** à compter de la première parution dans les journaux nationaux et le BOMOP).

La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à 12h00.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à assister la séance publique d'ouverture des plis techniques et financiers à 13h00 au niveau du siège de la commune.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant la durée de préparation des offres augmentées de trois mois.

L'EXPRESS DU 11/07/2024

ANEP : N° 2416022647

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Béjaia

Daira de Kherrata

Commune de Draa El Kaid

Avis d'attribution provisoire du marché

N° d'identification fiscal : 09840645 50 67 610

En application de l'article 65 du décret présidentiel N° : 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le président de l'assemblée populaire communale de DRAA-EL-KAID informe l'ensemble des soumissionnaires ayant présentés leurs soumissions suite à la publication de l' Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales paru dans les quotidiens nationaux « **Express** » en date du : **20/05/2024** et sur BOMOP pour :

Réalisation divers réseau d'AEP et d'Assainissement :

- Lot 01 : Réalisation du réseau d'AEP Divers Localité de la commune sur 03 Kms

(1ère tranche).

- Lot 02 : Réalisation réseau d'Assainissement au village BOUZROURA sur 400 ML.

- Lot 03 : Réalisation réseau d'Assainissement au village BEHANE sur 700 ML

Qu'a l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières et en fonction des critères préalablement prévus au cahier des charges, le marché est attribué provisoirement, par Lot, au soumissionnaire indiqué dans le tableau suivant:

N° du Lot	Le soumissionnaire choisie pour chaque Lot	Note obtenue offre technique	Montant de l'offre en TTC	Délais de réalisation	Critère de choix du soumissionnaire
01	EGTPH Arab Zahir Taskrlout Wilaya de Béjaia NIF : 169063100335120	54.16/100	8 482 439 ,00	04 Mois	Offre moins disant conformément aux prescriptions du cahier des charges.
02	ETB TCE EGTPH ABDELLI Ameur Merdj Draa El Kaid Wilaya de Béjaia. NIF : 191190102979103	54.66/100	3 343 804,80	70 Jours	Offre moins disant conformément aux prescriptions du cahier des charges.
03	EGTPH HAMZA Yasmine Aine Sfiha Division 69 Wilaya de Sétif NIF : 292064401872106	55/100	6 997 806,90	04 Mois	Offre classé en Deuxième position (le premier est retenus dans d'autre Lots)

Les soumissionnaires intéressés de connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités de se rapprocher de nos services, au plus tard **Trois jours (03)** à compter du premier jour de la publication du présent avis conformément à l'article 65 du décret présidentiel N° : 15/247 de la 16/09/2016 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les soumissionnaires contestant le choix opéré le service contractant, peuvent introduire auprès de la commission des marchés public de la wilaya de Bejaia un recours dans un délai de **dix(10) jours** à compter de la date de publication du présent avis dans les quotidiens nationaux et BOMOP et ce conformément à l'article **82** du décret présidentiel N°: 15/247.

L'EXPRESS DU 11/07/2024

ANEP : N° 2416022436

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : DJANET

DAIRA : DJANET

COMMUNE : BORDJ ELHAOUES

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

NIF : 098433055066518

Conformément aux dispositions de l'article 53 de la Loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et des délégation de service public, et suite à l'évaluation du 24/06/2024 de l'opération :

Réalisation d'un bureau postal classe D et logement a Tin Gadazine Est BEH

Le président de l'assemblée communale de la commune de BORDJ EL HAOUES informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé a un appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales n° : 08/2024 publié dans les quotidiens nationaux :

الوسط : 09/06/2024

L'EXPRESS : 09/06/2024

Que l'attribution provisoire d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales été effectuée comme suit :

N°	Non de l'entreprise	N.F	Montant proposé	Montant corrigé	Note technique/80	Délai	OBS
01	Etablissement travaux de bâtiment dans déférences étapes - NOUARI Mohammed	199630150041434	30.435.559,00 DA	Même montant	66.00	06 MOIS	le moins disant des soumissionnaire qualifié techniquement

En applications de l'article 56 de la Loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et des délégation de service public, les soumissionnaires non retenue peuvent introduire leurs recours à la commission des marchés publique et ce dans les 10 jours qui suivent la date de la première publication dans les quotidiens nationaux

L'EXPRESS DU 11/07/2024

ANEP : N° 2430003592

DJANET

Une délégation du groupe Sonelgaz inspecte des installations énergétiques

Une délégation de hauts cadres du groupe Sonelgaz a entamé une visite d'inspection aux installations énergétiques à travers la wilaya de Djanet, a-t-on appris de la direction locale de l'énergie et des mines. Conduite par le PDG de la filiale Sonelgaz-production de l'électricité, Khaled Nouasri et le directeur adjoint de Sonelgaz distribution, Ahmed Tabache, ainsi que des cadres centraux et locaux, cette visite de terrain s'inscrit dans le cadre du suivi des projets énergétiques relevant du groupe Sonelgaz, a précisé la même source. A cette occasion, Tabache a indiqué à l'APS que cette tournée intervient au titre du suivi du programme de raccordement du système électrique entre le nord et le sud du pays, et du contrôle de la qualité des prestations

offertes aux citoyens. Et d'ajouter que la wilaya de Djanet a bénéficié de plusieurs programmes en vue de renforcer les réseaux d'électricité et de gaz naturel, à l'instar du plan spécial pour couvrir la demande croissante d'électricité durant l'été dans le grand sud et celui d'appui au secteur de l'énergie au niveau des dix nouvelles wilayas, ce qui nécessite, a-t-il souligné, «un suivi permanent par les cadres du groupe, en plus de mobiliser tous les moyens matériels et humains pour répondre aux besoins des directions locale». Le même responsable a, à ce titre, fait savoir que «le groupe Sonelgaz sera bientôt renforcé avec le recrutement de personnel supplémentaire, tous postes confondus, devant être déployé dans la wilaya». De son côté, le directeur local de Sonel-



gaz-Distribution, Mabrouk Kastel, a révélé que la wilaya de Djanet s'est vue accorder d'importants projets visant à améliorer le service public, tels que le raccordement de la commune Bordj El Haoues, 140 km au nord de Djanet, au réseau du gaz naturel dont la première tranche du

projet a été déjà concrétisée en attendant l'achèvement des procédures nécessaires pour la mise en chantier de la deuxième tranche. Il s'agit en outre de l'acquisition de nouveaux équipements modernes pour renforcer le réseau de distribution d'électricité, a-t-il poursuivi. La délégation a assisté à une réunion avec les autorités locales, s'est articulée autour des préoccupations soulevées par les citoyens, avant d'inspecter une centrale électrique d'une capacité de 17 mégawatts (MW) implantée au chef-lieu de la wilaya. Le programme de la délégation comprend également une autre centrale électrique à Bordj El Haoues qui s'est dotée de nouveaux équipements afin d'augmenter sa capacité de production électrique, en passant de 3 MW à 7 MW, selon les explications fournies sur place. Cette wilaya de l'extrême sud-est du pays a bénéficié récemment d'une installation énergétique similaire d'une capacité de 3 MW au niveau de la localité de Tadjentouert dans la périphérie de Djanet, a-t-on encore signalé de même source.

SÉTIF

Journées de prévention des risques sanitaires durant la saison estivale

Les travaux des journées de prévention des risques sanitaires liés à la saison estivale se sont ouverts mardi à Sétif avec la participation de 100 acteurs du domaine de 12 wilayas de l'Est du pays. "Cette rencontre de deux jours s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire relatives au renforcement des mesures préventives des risques sanitaires liées à l'été dont les intoxications alimentaires, les maladies à transmission

hydrique pouvant prendre une dimension épidémique, les zoonoses et les noyades", a indiqué dans son allocution d'ouverture le Pr. Abderrazak Bouamra, directeur général de l'Institut national de santé publique (INSP) initiateur de la rencontre en coordination avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, la Direction régionale de la Protection civile et le Croissant-Rouge algérien (CRA). De son côté, docteur Amel Boughoufala, responsable de la surveillance des maladies contagieuses à l'INSP, a insisté sur l'importance de l'hygiène dans le processus d'acheminement des aliments et de l'eau jusqu'au consommateur, notamment pour les restaurants universitaires, les cantines scolaires et lors des fêtes.

L'intervenante a relevé l'importance de l'hygiène dans la prévention des risques sanitaires de l'été durant la période de la pandémie de la Covid 19 qui avait connu une grande baisse des intoxications alimentaires dont le nombre a atteint en 2023 plus de 11.000 cas d'intoxications collectives et individuelles dont la majorité enregistrée durant l'été. Un atelier de formation des participants à la prévention et aux réactions à avoir face aux divers risques de la saison estivale a été encadré à l'occasion par la direction locale de la protection civile. Le programme de cette rencontre régionale comporte également

la présentation de 15 communications sur les risques de l'été, la législation relative aux risques sanitaires, les méthodes de traitement des intoxications alimentaires, les accidents de la route et les noyades à donner par des experts de l'INSP et des ministères de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire et du Commerce et de la Promotion des Exportations. Cette rencontre fait partie d'une série de rencontres similaires entamée en juin passé au siège du ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement Urbain. Elle sera suivie les 24 et 25 juillet par une rencontre sur l'envenimement scorpionique qui regroupe à Djelfa les wilayas du Sud du pays, a-t-on indiqué.

SKIKDA

Entrée en exploitation de la zone d'activités d'El-Harrouch

La zone d'activités d'El-Harrouch (Sud de Skikda) est entrée en phase d'exploitation au début de la semaine en cours, apprend-on mardi dernier, des services de la wilaya. S'étendant sur trois hectares, cette zone d'activités a été aménagée pour une enveloppe financière de 330 millions de DA dérogée du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, selon les mêmes services. L'opération d'aménagement a porté sur le revêtement des chaussées et la réalisation des réseaux d'assainissement, d'eau, d'électricité, d'éclairage public et de fibres optiques de sorte à faire de cette zone un pôle d'investissement par excellence capable d'attirer des projets prometteurs générateurs de richesse et d'emplois, a ajouté la même source. La zone d'activités d'El-Harrouch compte 30 lots et accueille plusieurs activités dont celles des industries textiles, de cuir, de bois, de mobiliers, du papier, du plastique, des produits chimiques, des matériaux de construction et de l'agroalimentaire. Selon les services de wilaya, le wali de Skikda, Mme Houria Meddahi a salué la disponibilité de cette zone d'activités pour être un espace dédié à l'investissement relatives à l'accompagnement des investisseurs, la mise à leur disponibilité d'espaces d'investissement adéquats et la levée des entraves freinant la concrétisation de leurs projets.

TIZI-OUZOU

Une récolte prévisionnelle de plus de 4 000 quintaux de liège prévue

Une récolte prévisionnelle de 4 209 quintaux de liège est prévue cette année dans la wilaya de Tizi-Ouzou, ont annoncé les services de la conservation locale des forêts. La récolte prévisionnelle attendue cette année est en hausse de près de 100% par rapport à celle de la saison dernière qui était de l'ordre de 2 200 quintaux, a indiqué le premier responsable de la conservation, Youcef Ould Mohand. La

campagne de démasclage, confiée à l'entreprise régionale de génie rural (ERGR) Djurdjura qui est déjà en œuvre sur quatre chantiers, a été lancée il y a quelques jours à travers les différentes localités de la wilaya, Yakourene, Azefoun, Tamgout, Zekri et Draa El Mizan. Elle se poursuivra jusqu'en octobre prochain. L'entreprise qui a déjà récolté une cinquantaine (50) de quintaux de liège, a

mobilisé une quarantaine (40) d'ouvriers et lance un appel pour le recrutement de plusieurs dizaines d'autres saisonniers pour les besoins de cette campagne. En 2018, la wilaya de Tizi-Ouzou avait enregistré une récolte record de 16.576 quintaux de liège, soit 24% de la production nationale. Depuis, la récolte a baissé en raison, notamment, des incendies qui ont ravagé d'importantes superficies.

CONSTANTINE

Lancement des travaux d'aménagement urbain d'un site de 147 hectares à Ali-Mendjeli

Une opération d'aménagement urbain d'un site de 147 hectares, à la circonscription administrative Ali-Mendjeli, dans la wilaya de Constantine a été lancée récemment pour permettre la domiciliation de plus de 10.000 logements, a-t-on appris mardi dernier, auprès des services de la wilaya. Les travaux ciblant ce site situé à l'extension sud de la circonscription administrative Ali-Mendjeli porteront sur l'aménagement extérieur, l'ouverture des routes en plus de la mise en place des réseaux d'alimentation en eau potable (AEP) et d'assainissement, a-t-on

précisé. Une enveloppe financière estimée à 1,6 milliard de dinars a été mobilisée dans le cadre de cette opération devant être achevée dans un délai de 14 mois, a fait savoir la même source qui a mis l'accent sur l'importance de l'opération dans le renforcement des capacités d'urbanisation de cette ville considérée comme le prolongement naturel de la ville de Constantine. «Le site a été dégagé dans le cadre du plan d'occupation des sols (POS) n°13 qui prévoit également des assiettes destinées à la réalisation d'équipements publics devant accompa-

gner les projets de réalisation de logements qui seront ultérieurement domiciliés sur ce site», a-t-on ajouté. Par ailleurs, les efforts sont en cours pour lancer l'aménagement d'un nouveau POS à l'extension sud de la circonscription administrative Ali-Mendjeli et qui devra contenir près de 12.000 logements et une soixantaine d'équipements publics, selon les services de la wilaya. Pour rappel, l'extension sud de la circonscription administrative Ali-Mendjeli comprend actuellement 2.600 logements et 4 équipements publics.

CRÈMES SOLAIRES

Pourquoi ces produits ont une date de péremption ?

Au bout d'un an dans un flacon, l'octocrylène, un filtre de protection solaire utilisé dans les crèmes solaires et anti-âge, se transforme en un composé perturbateur hormonal et soupçonné d'être cancérigène...

La protection solaire est nécessaire pour prévenir les coups de soleil et les dommages cutanés. Cependant, une question se pose avec acuité, peut-on utiliser une crème solaire périmée ? Les experts mettent en garde sur les risques concernant l'utilisation de crèmes solaires expirées et expliquent pourquoi ces produits ont une date de péremption. Il faut savoir que ces crèmes solaires contiennent des ingrédients actifs qui absorbent ou reflètent les rayons UV pour



protéger la peau. Avec le temps, ces ingrédients peuvent se dégrader et perdre leur efficacité. L'intégrité du produit peut également être affectée par des facteurs environnementaux comme la chaleur et la lumière,

altérant ainsi sa capacité à offrir une protection adéquate. C'est pourquoi, la date de péremption indiquée sur les crèmes solaires doit être respectée, de même de noter la date d'ouverture de chaque produit et de suivre les

recommandations du fabricant quant à la durée d'utilisation après ouverture, généralement indiquée par un petit symbole de pot ouvert suivi d'un nombre de mois (par exemple, 12M pour 12 mois). Après cette date, les ingrédients actifs peuvent perdre de leur efficacité, rendant la protection solaire moins fiable. Les filtres UV, qu'ils soient chimiques ou physiques, se dégradent avec le temps, surtout s'ils sont exposés à des conditions de stockage inadéquates telles que la chaleur ou la lumière directe du soleil. «En utilisant une crème solaire périmée, on risque de ne pas être suffisamment protégé contre les rayons UV, augmentant ainsi les chances de coups de soleil et de dommages à long terme tels que le vieillissement prématuré de la peau et le cancer de la peau», estiment les experts. Ce qui est d'autant plus inquiétant, c'est le

fait que certains ingrédients peuvent être particulièrement néfastes. C'est le cas de l'octocrylène, un filtre de protection solaire utilisé dans les crèmes solaires et anti-âge, qui au bout d'un an dans un flacon, se dégrade au sein même des flacons en un composé connu, cancérigène et perturbateur endocrinien : la benzophénone, prévient une étude scientifique publiée dans la revue spécialisée *Chemical Research in Toxicology*. Elle montre que cet ingrédient se transforme en benzophénone et qu'il s'accumule rapidement avec le vieillissement du produit. Utilisé notamment dans les vernis à ongles, la benzophénone est également accusée d'être un potentiel perturbateur endocrinien, d'être toxique pour le développement et la reproduction, de présenter un risque allergique élevé et de polluer les eaux et les coraux. **Amel B.**

COLLOQUE DE JEUNES DE SIDI BEL-ABBÈS

Les acquis réalisés mis en exergue

Les participants au Colloque de jeunes de Sidi Bel-Abbes, organisé sous le thème «Les jeunes, vers une participation active dans des rôles leaders», mardi à Sidi Bel-Abbès, ont mis en exergue les acquis réalisés par les jeunes à travers leur implication dans les décisions, les lois et mécanismes décidés par le président Tebboune. Les intervenants à cette rencontre abritée par la maison de la culture Kateb Yacine ont mis en avant les acquis obtenus après la création de l'Observatoire national de la société civile, du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) et des dispositifs de financement des startups, ainsi que le soutien de l'innovation et des jeunes porteurs d'idées et de projets. Le président de l'organisation Meeting of Algeria's Youth (Rencontre de la

jeunesse algérienne), Benlaouar Abdelmalek a déclaré que «toutes les décisions prises par le président Tebboune, pour renforcer le rôle de la jeunesse et l'impliquer dans la prise de décision auront un impact positif lors de la prochaine élection présidentielle.

La jeunesse aura un rôle efficace dans la réussite de cet événement politique et constitue une force efficace et influente». Pour sa part, Dr Dhabaa Ameer de l'université Djilali Liabès de Sidi Bel-Abbès a évoqué, dans son intervention, le rôle de la jeune génération, «qui représente la force motrice vers le changement et le progrès, ce que confirme la forte volonté politique du président de la République d'ouvrir le champ devant les jeunes pour exprimer leurs opinions et adhérer au

système politique, et ses engagements pour une meilleure exploitation des potentialités et compétences de cette catégorie dans le domaine économique, dans le cadre l'entrepreneuriat, les startups, les petites et moyennes entreprises et les incubateurs».

Les participants à ce forum ont été unanimes à reconnaître que le but suprême des démarches des hautes autorités du pays à leur tête le président Tebboune, est de renforcer les capacités des jeunes, de développer leurs compétences, de valoriser la citoyenneté et promouvoir les mécanismes de leur participation à la vie politique et économique et leur contribution à la dynamique de développement. Plusieurs axes ont été abordés lors de cette rencontre, abordant notam-

ment le rôle de la jeunesse dans la concrétisation de la démocratie participative, la conscience politique des jeunes, le rôle de la jeunesse dans la réalisation du développement local et le rôle de la jeunesse universitaire dans la création de startups et le brevet d'inventions conformément à la résolution 75/12. Organisée à l'initiative du bureau exécutif de l'organisation Rencontre de la jeunesse algérienne à Sidi Bel Abbès, cette rencontre a été présidée par le responsable de cette organisation en coordination avec l'Observatoire national de la société civile et le Conseil supérieur de la jeunesse, en présence remarquable de jeunes, de représentants des autorités locales et de la société civile et d'enseignants universitaires.

SAISON ESTIVALE

Journées de prévention des risques sanitaires

Les travaux des journées de prévention des risques sanitaires liés à la saison estivale se sont ouverts mardi à Sétif avec la participation de 100 acteurs du domaine de 12 wilayas de l'Est du pays. «Cette rencontre de deux jours s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire relatives au renforcement des mesures préventives des risques sanitaires liées à l'été dont les intoxications alimentaires, les maladies à transmission hydrique pouvant prendre une dimension épidémique, les zoonoses et les noyades», a indiqué dans son allocution

d'ouverture le Pr. Abderrazak Bouamra, DG de l'Institut national de santé publique (INSP) initiateur de la rencontre en coordination avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, la Direction régionale de la Protection civile et le Croissant-Rouge algérien (CRA). De son côté, le Dr Amel Boughoufala, responsable de la surveillance des maladies contagieuses à l'INSP, a insisté sur l'importance de l'hygiène dans le processus d'acheminement des aliments et de l'eau jusqu'au consommateur, notamment pour les restaurants

universitaires, les cantines scolaires et lors des fêtes. L'intervenante a relevé l'importance de l'hygiène dans la prévention des risques sanitaires de l'été durant la période de la pandémie de la Covid 19 qui avait connu une grande baisse des intoxications alimentaires dont le nombre a atteint en 2023 plus de 11.000 cas d'intoxications collectives et individuelles dont la majorité enregistrée durant l'été. Un atelier de formation des participants à la prévention et aux réactions à avoir face aux divers risques de la saison estivale a été encadré à l'occasion par la direction locale de la protection civile. Le programme de cette rencontre

régionale comporte également la présentation de 15 communications sur les risques de l'été, la législation relative aux risques sanitaires, les méthodes de traitement des intoxications alimentaires, les accidents de la route et les noyades à donner par des experts de l'INSP et des ministères de l'Intérieur, et du Commerce et de la Promotion des exportations. Cette rencontre fait partie d'une série de rencontres similaires entamée en juin passé au siège du ministère de l'Intérieur. Elle sera suivie les 24 et 25 juillet par une rencontre sur l'envenimement scorpionique qui regroupe à Djelfa les wilayas du Sud du pays, a-t-on indiqué.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Plus de 62 000 détenus bénéficiaires d'une formation dans plusieurs spécialités en 2024

Plus de 62.000 détenus ont bénéficié, cette année, de formations professionnelles diplômantes dans différentes spécialités, dont l'agriculture, a affirmé mardi dernier, le DG de l'administration pénitentiaire et de réinsertion, Said Zreb. Dans son allocution à l'ouverture du 7ème Colloque national sur «l'activité agricole en milieu pénitentiaire» à l'Institut nationale de la vulgarisation agricole (INVA) qui s'étalera jusqu'au 11 juillet à Alger, il a précisé plus de 62.000 détenus ont eu l'occasion de suivre des formations professionnelles dans différentes spécialités, ajoutant que 12.483

détenus ont suivi des formations dans le secteur agricole, avec 18 spécialités. Cette formation a permis à 4.799 détenus de bénéficier d'emplois lors de la saison agricole 2023, dont 3.740 détenus employés dans des établissements en milieu ouvert et 1.059 dans des ateliers agricoles jouxtant des établissements pénitentiaires Zreb a souligné que l'objectif de l'emploi des détenus dans des activités agricoles consistait en leur réinsertion sociale, à travers une formation professionnelle adaptée, leur offrant ainsi des opportunités d'emploi pour acquérir expérience et compétence

en prévision de leur libération. Selon Zerb, cette catégorie bénéficie également des dispositions de la législation du travail et de la protection sociale qui s'appliquent aux travailleurs, à savoir que les services compétents de l'administration pénitentiaire se chargent de verser les cotisations variantes entre 2 et 7%, à la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), pour une assurance contre les accidents de travail et les maladies professionnelles. De même, les services concernés remettent au détenu qui a acquis une compé-

tence professionnelle à travers son travail, en purgeant sa peine, un certificat de travail, le jour de sa libération, «exempt de la mention obtenue durant la période de son incarcération».

A ce propos, le même responsable a indiqué que le secteur pénitentiaire dispose de 27 exploitations agricoles, dont 13 en milieu ouvert et 14 ateliers agricoles adjacents aux établissements pénitentiaires répartis sur le territoire national et qui recourent aux techniques de pointe dans l'irrigation, le traitement et le suivi technique par des spécialistes et des ingénieurs en agronomie.

RUSSIE

Une tentative d'assassinat de trois militaires russes de haut rang déjouée à Moscou

Le FSB a annoncé hier, avoir contré un projet d'attentat des services ukrainiens visant trois officiers de haut rang dans la capitale russe...

Le Service fédéral de sécurité de la Fédération de Russie a réprimé les tentatives des services spéciaux ukrainiens de commettre des actes terroristes contre trois militaires de haut rang du ministère de la Défense de la Fédération de Russie dans la ville de Moscou, a indiqué le FSB dans un communiqué. Les services de renseignement russes ont expliqué avoir arrêté un Russe de 30 ans recruté par les renseignements militaires ukrainiens. Il est accusé d'avoir organisé la livraison de «trois bombes puissantes», dissimulées en «cadeaux» aux adresses personnelles de trois chefs de département du ministère de la Défense. Les bombes étaient censées exploser quand les coursiers auraient signalé la livraison des colis. Le FSB a aussi diffusé des images de l'arrestation du suspect dans les rues de Moscou et de la saisie des explosifs. L'homme a admis avoir été recruté en mai dernier et avoir accepté d'exécuter ces instruc-



tions contre de l'argent. Une affaire pénale a été ouverte contre l'accusé pour tentative de terrorisme et trafic illégal d'explosifs et d'engins explosifs. Le FSB a aussi rapporté avoir déjoué une tentative d'attaque des services ukrainiens contre le porte-avions Amiral Kouznetsov au mouillage à Mourmansk, dans le nord de la Russie, sur la côte de la Mer de Barents. Le Service de sécurité russe a annoncé avoir empêché une tentative d'agents ukrainiens visant le porte-avions russe Amiral Kouz-

netsov au mouillage à Mourmansk, en mer de Barents. «Le Service fédéral de sécurité de la Fédération de Russie a réprimé les tentatives des services spéciaux ukrainiens de commettre des actes terroristes contre le croiseur porte-avions lourd Amiral Kouznetsov dans la ville de Mourmansk», a fait savoir le FSB. Le FSB a rapporté qu'un officier des services militaires ukrainiens (GUR), en mars dernier, se présentant sous le nom d'«Oleg», avait contacté un citoyen russe effectuant son service militaire

sur un porte-avions via des messageries internet. Le FSB explique que l'agent ukrainien, usant de «méthodes d'influence psychologique», a promis au marin russe un voyage à l'étranger, des faux documents et le paiement d'une «forte récompense», tout en menaçant de le poursuivre en justice pour avoir financé les forces armées ukrainiennes sur des bases fabriquées de toute pièce. Celui-ci a néanmoins alerté ses supérieurs, permettant au FSB de contrer l'opération. Les services ukrainiens

ont ainsi envoyé les composants d'un engin incendiaire et assuré au marin russe qu'il serait exfiltré vers la Finlande quand il aura envoyé un enregistrement vidéo confirmant l'incendie du navire. Toujours selon le FSB, «Oleg» aurait affirmé que l'ensemble de l'opération était personnellement supervisée par le chef des services militaires ukrainiens, Kirill Budanov, note le communiqué. Après avoir reçu la vidéo d'une reconstitution d'une attaque terroriste contre l'Amiral Kouznetsov sous le couvert d'un exercice prévu pour tester l'état de préparation du personnel à répondre à une alarme incendie, l'agent ukrainien a immédiatement coupé les communications et supprimé les comptes utilisés, rapporte le FSB. Le département d'enquête du Service fédéral de sécurité de la Russie pour la flotte du Nord a ouvert une enquête sur une affaire pénale contre «Oleg» et d'autres personnes non identifiées pour «incitation, recrutement ou autre implication d'une personne dans la commission d'un crime de nature terroriste». Le FSB a par ailleurs annoncé, avoir contré un projet d'attentat des services ukrainiens visant trois officiers de haut rang dans la capitale russe.

PRÉSIDENTIELLE AMÉRICAINE

La tentation Kamala Harris, face à un Joe Biden affaibli

Longtemps négligée et critiquée, la vice-présidente des Etats-Unis est l'option privilégiée par les élus démocrates qui appellent Joe Biden à se retirer de la course présidentielle. Surtout ne pas faillir, ni s'exposer au soupçon de déloyauté. Laisser les autres spéculer sur son avènement comme candidate, et non plus colistière. Depuis le naufrage vécu par Joe Biden face à Donald Trump, lors du débat télévisé du 27 juin, Kamala Harris se tient à ses côtés, solidaire. Lors de la fête de l'indépendance des Etats-Unis, le 4 juillet, une photo les a immortalisés,

radieux, au balcon de la résidence de la Maison Blanche, observant le feu d'artifice. Deux jours plus tard, la vice-présidente participait au festival culturel Essence, à La Nouvelle-Orléans (Louisiane). Au cours d'une conversation publique, elle ne dit mot du doute qui assaille le camp démocrate sur les capacités de Joe Biden à mener campagne. En revanche, elle parle avec aisance de ses origines, de son parcours. Un récit en pilotage automatique, poli depuis des années. Surtout, elle dresse à nouveau un réquisitoire, elle, l'ancienne magistrate contre le

républicain Donald Trump. La tentation Harris affleure. Elle traverse les couloirs du Congrès, elle interroge les experts, penchés sur les cartes électorales et les sondages. Donald Trump représente un danger pour l'Etat de droit et la démocratie américaine, mais c'est aussi un candidat aux nombreuses vulnérabilités. Pour les exploiter, ne vaudrait-il pas mieux investir Kamala Harris plutôt qu'un Joe Biden aussi vulnérable et affaibli ? Quelques voix s'expriment publiquement en ce sens. Le 7 juillet dernier, Adam Schiff, élu de Californie à la

Chambre des représentants, estime que Mme Harris serait «une présidente phénomenale». Le lendemain, Adam Smith, son collègue de l'Etat de Washington, est sur CNN. Il appelle ouvertement le président à se retirer, estimant qu'il n'est pas «la meilleure personne pour porter le message démocrate. La stratégie de campagne -taisez-vous, tout le monde en rang et ignorons ça-ne marche tout simplement pas», dit-il, avant d'ajouter : «Personnellement, je pense que Kamala Harris serait une bonne candidate» face à Trump.

GAZA

29 morts dans une nouvelle frappe israélienne

Au moins 29 personnes ont été tuées mardi dernier, dans une école du sud de la bande de Gaza, dans la quatrième frappe contre un établissement scolaire du territoire palestinien en quatre jours, attribuée par le Hamas à Israël. L'armée israélienne a dit avoir visé près de l'école «un terroriste de la branche armée du Hamas» ayant notamment pris part à l'attaque du 7 octobre et «vérifier les informations selon lesquelles des civils ont été tou-

chés». Une source médicale à l'hôpital Nasser de Khan Younès a indiqué qu'une frappe ayant visé la porte de l'école Al-Awda d'Abassan, à l'est de Khan Younès (sud) avait fait 29 morts et des dizaines de blessés. De son côté, le bureau de presse du Hamas a dénoncé un massacre terrible et donné un même bilan de 29 morts, pour la plupart des enfants et des femmes. L'aviation, a indiqué l'armée israélienne, a visé un terroriste de la branche armée du

Hamas qui a participé, entre autres activités terroristes, au massacre brutal du 7 octobre. Dans un communiqué, elle a ajouté vérifier les informations selon lesquelles des civils ont été touchés, près de l'école Al-Awda dans le sud de Khan Younès, qui se situe près de l'endroit de la frappe. Avant cette frappe, trois écoles abritant des déplacés ont été touchées depuis ce samedi par des frappes israéliennes qui avaient fait au moins 20 morts.

Dans la nuit de lundi à mardi, l'armée israélienne a annoncé avoir visé des terroristes utilisant les structures d'une école dans la zone de Nousseirat. Une source médicale a indiqué que son établissement avait reçu plusieurs blessés après une attaque à l'entrée d'une école de l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens des environs. «Un autre jour. Un autre mois. Une autre école ciblée», a écrit sur X Philippe Lazzarini, chef de l'UNRWA.

RAPPORT DE L'ONU SUR LE M23

L'Ouganda réfute tout soutien au groupe rebelle dans l'est de la RDC

L'Ouganda nie tout soutien aux rebelles du M23 dans l'est de la République démocratique du Congo, après la publication d'un rapport de l'ONU rendu public le 8 juillet dernier. Selon des experts onusiens, les renseignements militaires ougandais ont permis aux troupes du M23-ainsi qu'aux troupes rwandaises qui les soutiennent de transiter sur le territoire Ougandais. Ce rapport affirme également que l'Ouganda a permis à des res-

pensables de la rébellion du M23 de séjourner à Kampala et à Entebbe. Des allégations catégoriquement rejetées par le porte-parole de l'armée Ougandaise, le brigadier général Félix Kulayigye. «Ce rapport n'a absolument aucun fondement scientifique. Il manque de documentation et il est biaisé. Nous n'avons aucune raison de soutenir ces rebelles, alors que nous faisons partie des mécanismes régionaux pour la résolution des

conflits dans l'est de la RDC. Que des gens fassent ce genre d'allégations est une façon de saboter les efforts que nous entreprenons, plutôt que de les soutenir», estime-t-il. Et de poursuivre : «Si ces experts sont réellement des Nations unies, ils devraient soutenir les efforts régionaux pour trouver une solution pacifique, plutôt que de nous accuser de prendre parti. Non, notre pays n'est pas utilisé comme base par ces rebelles. En

revanche, notre pays accueille des réfugiés pour leur propre sécurité, en accord avec la politique des Nations unies. Nous avons de très bonnes relations avec le gouvernement de la RDC (...) Nous avons d'ailleurs une mission conjointe dans la région de l'Ituri, pour lutter contre les terroristes des ADF. Alors pourquoi, est-ce que l'on soutiendrait un groupe qui se bat contre le gouvernement avec lequel nous travaillons ?», s'interroge-t-il enfin.

COMPÉTITIONS AFRICAINES

Les clubs algériens fixés aujourd'hui sur leurs adversaires

Les clubs algériens engagés dans les compétitions africaines interclubs 2024-2025 seront fixés aujourd'hui sur leurs adversaires des deux premiers tours préliminaires des épreuves.

Les 4 clubs algériens, le MCA, le CRB, le CSC et l'USMA, connaîtront leurs adversaires à l'issue du tirage au sort prévu au siège de la Confédération africaine de football (CAF) au Caire (Egypte) à partir de 12h00 (algériennes), a indiqué le site égyptien sportif Yallakora.

LE PREMIER TOUR PRÉLIMINAIRE ENTRE LE 16 ET LE 25 AOÛT

En Ligue des champions, l'Algérie sera représentée par le MC Alger, champion d'Algérie 2024, et le CR Belouiz-

dad, 2e au classement final de la saison de Ligue 1 Mobilis (2023-2024). La CAF a décidé d'exempter cinq clubs, les mieux classés, du 1er tour préliminaire de la Ligue des champions, il s'agit d'Al-Ahly du Caire (tenant du titre), de l'ES Tunis (Tunisie), de Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), du TP Mazembe (RD Congo), et de Pétro Atlético (Angola). Si le Chabab commence à prendre goût à cette prestigieuse compétition, où il s'apprête à participer pour la cinquième fois de rang (record absolu), le Doyen retrouve la C1 quatre années après sa dernière participation. En Coupe de la Confédération, le CS Constantine, 3e au classement final du précédent exercice, et l'USM Alger, 4e, seront en lice. Le tirage au sort sera effectué au siège de la CAF, tout



d'abord avec la Coupe de la Confédération et ensuite la Ligue des Champions. Le 1er tour préliminaire des deux compétitions se jouera entre le 16 et le 25 août 2024, alors que le 2e tour préliminaire, avant la phase de poules est fixé du 13 au 22 septembre 2024.

MCA

Un nouvel Ivoirien a signé

Après avoir officialisé la signature de Draoui et Moussaoui hier, le MC Alger a fait signer un troisième joueur aujourd'hui, il s'agit de l'ivoirien Kipré Zunon, un ailier droit de 24 ans qui évoluait au FC Azam en Tanzanie. Il réalise une belle saison avec son équipe avec 10 buts et 9 passes décisives. Il a signé 4 années avec les champions d'Algérie jusqu'en 2028, il s'agit du quatrième ivoirien de l'effectif du Mouloudia avec Zougrana, Youssouf Dao et Romaric Ouattara. Ces deux derniers se sont blessés aux ligaments croisés. Par ailleurs le MC Alger a annoncé le départ du milieu de terrain Khalid Dahmani qui n'a joué que dix matchs lors de saison écoulée.

JS KABYLIE

Boulbina donne son accord

La JS Kabylie est sur le point de conclure sa troisième transaction dans ce mercato estival. En effet, après la signature du gardien de but Gaya Merbah, et le défenseur central Mohamed Amine Madani, les Canaris s'apprêtent à recevoir l'ailier gauche du Paradou AC, Adil Boulbina. Pour calmer les esprits et satisfaire les fans du club, après l'échec des négociations avec Zakaria Draoui et Lyes Chetti, la direction accélère pour faire signer le jeune joueur de 21 ans. Selon les dernières informations, Boulbina arri-

vera à la JSK sous forme de prêt d'une année avec option d'achat. Pour rappel, l'attaquant, natif d'El Milia (Jijel) a disputé la saison écoulée 24 matches en championnat. Il a inscrit 5 buts et délivré 4 passes décisives.

COUPE DES JEUNES TALENTS DES NATIFS DE 2010 Les sélections du Sud se distinguent

La Coupe des jeunes talents des natifs de 2010 se poursuit avec les éliminatoires pour les 4 groupes représentant les 20 sélections de wilayas participantes. Lors de cette 2e journée, plus de 15 rencontres ont été disputées sur le terrain annexe du stade Miloud Hadeff d'Oran et sur la pelouse du village méditerranéen. L'équipe de la wilaya de Bechar a fait sensation en battant notamment les représentants de Blida et de Mascara. Elle n'est désormais qu'à un seul match des demi-finales. D'autres équipes du sud se sont également illustrées, notamment la sélection Ouargla 1, représentant les wilayas de Ghardaïa et Laghouat, qui a battu Bouira (3-0) et fait match nul avec Batna (1-1). La sélection Ouargla 2 a de son côté remporté son match contre Naâma (4-0) avant de s'incliner devant Chlef (0-2). Le tandem Tamanrasset-Illizi, jouant sous l'effigie de Ouargla 3, a subi des défaites lourdes contre Tébessa (3-0) et Alger (4-1). La sélection de la wilaya d'El Bayadh s'est distinguée pour sa part par une belle victoire face à Guelma (2-0). La phase éliminatoire se poursuivra ce mercredi avec le déroulement des 16 dernières rencontres, avant de laisser place aux matchs des demi-finales jeudi 11 juillet 2024.

VOLLEY/COUPE D'ALGÉRIE

Finale inédite entre la JSC Ouled Adouane et le CAS Theniet El Abed

La finale de la Coupe d'Algérie de volley-ball 2024 (seniors messieurs), prévue samedi prochain (16h00) à la salle omnisports Belkacem-Mohamed Berchache à Constantine, mettra aux prises la JSC Ouled Adouane, vainqueur du trophée en 2022, au CAS Theniet El Abed qui tentera de créer la surprise pour s'offrir son premier titre. Si les joueurs de Ouled Adouane, qui jouent les premiers rôles des compétitions nationales lors des dernières saisons, partent avec les faveurs des pronostics, les volleyeurs de Theniet El Abed, promu en Nationale 1 la saison prochaine, sont déterminés à réaliser l'exploit et décrocher le premier titre de l'histoire du club. La JSC Ouled Adouane et CAS Theniet El Abed se sont qualifiés en finale de la Coupe d'Algérie 2024 en s'imposant respectivement devant la JS Messelmoun (3-0) et l'ES Sétif (3-1), en

demi-finales disputées début juin. Le vainqueur du trophée succèdera au WA Tlemcen, sacré en 2023 contre la NR Bordj Bou Arreridj sur le score de 3 sets à 1. Programme de la finale de la Coupe d'Algérie de volley-ball 2024 (seniors messieurs):

Samedi 13 juillet (16h00):
A Constantine: JSC Ouled Adouane - CAS Theniet El Abed.

COUPE D'ALGÉRIE DE BASKET BALL (DAMES) GS Cosider-MC Alger, une finale ouverte à tous les pronostics

Les formations du GS Cosider et du MC Alger (double tenante) s'affronteront, demain à 17h00 à Hydra, pour la première fois en finale de la Coupe d'Algérie de basket-ball (seniors dames), dans une affiche qui s'annonce ouverte à tous les pronostics entre les deux meilleures équipes de la saison 2023-2024. Après quatre finales consécutives face à Hussein-Dey Marines, les Mouloudeenes, spécialistes de cette épreuve populaire avec sept trophées à leur palmarès, abordent ce rendez-vous avec la ferme intention de soulever un troisième trophée consécutif, contre l'équipe qui l'a détrônée en championnat cette saison. Auréolées du premier titre de leur jeune histoire en juin dernier, les basketteuses du GS Cosider visent désormais le double coupe/championnat de la saison 2024, et tenteront ainsi de mettre fin à la domination du MC Alger sur le basket

féminin algérien. Côté statistique, les deux équipes se sont affrontées à trois reprises cette saison en play-off de la Nationale 1 dames, avec un bilan de deux victoires (52-39) et (59-49) pour le GS Cosider, contre un succès (70-63) pour le MC Alger. Les basketteuses du MC Alger et du GS Cosider se sont hissées en finale de la Coupe d'Algérie 2024, en s'imposant, respectivement, devant leurs homologues de l'USM Alger (62-50) et de l'US Sétif (55-44). La finale 2024 des seniors dames sera précédée par celle des moins de 16 ans (U16, filles) mettant aux prises la JSM Sétif au WO Boufarik. Programme de la finale de la Coupe d'Algérie de basket-ball 2024 :

Vendredi 12 juillet (à Hydra):
-Finale U16 filles: JSM Sétif - WO Boufarik (15h00)

-Finale seniors dames: GS Cosider - MC Alger (17h00).

CHAMPIONNATS ARABES D'ATHLÉTISME U23

Quatre nouvelles médailles pour l'Algérie, dont deux en or

La sélection algérienne (messieurs/dames) d'athlétisme a décroché quatre nouvelles médailles, dont deux en or, lors de la quatrième et dernière journée des Championnats arabes des moins de 23 ans, clôturée hier au Stade du Canal de Suez à El Ismaïlia (Egypte). Les breloques en métal précieux ont été l'œuvre de Haïthem Chenitef sur 800 mètres et Lyna Benaïbouche au lancer de poids, alors que les deux autres médailles

étaient en bronze, et elles ont été décrochées respectivement par Ghania Rezik sur 800 mètres et Mohamed Iskander Bahbouh au lancer du disque. Une moisson qui porte le total provisoire de l'Algérie à quatorze médailles : 6 or et 8 bronze.. Contrairement aux athlètes suscités, les autres représentants nationaux ont été confrontés à une rude concurrence, particulièrement de la part des Égyptiens, et n'ont pas réussi à accrocher le podium.

Benaidja offre une 4^e médaille d'or à l'Algérie

Ahmed Ayoub Benaidja a offert à l'Algérie une quatrième médaille d'or aux Championnats arabes des moins de 23 ans actuellement en cours à El Ismaïlia (Egypte), en remportant le concours du triple saut, disputé lundi dernier, au Stade du Canal de Suez, avec un saut mesuré à 16,02 mètres.

De son côté, Anes Dja-Yahia s'est contenté de la médaille de bronze, après sa troisième place au 3000 mètres steeple, portant ainsi le total provisoire de l'Algérie à dix médailles : 4 or et 6 bronze. Les trois premières médailles d'or algériennes dans cette com-

pétition ont été remportées par Haïthem Chenitef (1500 mètres), Rahil Hamel (100 mètres/haies) et Ismaïl Benhammouda (10.000 mètres/marche). Pour ce qui est des cinq précédentes médailles de bronze, elles ont été l'œuvre de Malak Fertouni (400 mètres), Ghania Rezik (1500 mètres), Melissa Touloum (10.000 mètres/marche), Wissem Souissi (javelot) et Amine Ouhioune (saut en hauteur). L'Algérie a engagé un total de 22 athlètes dans cette compétition, qui s'est déroulée du 6 au 9 juillet à El Ismaïlia, avec l'objectif de représenter au mieux les couleurs nationales,

tout en essayant de récolter le maximum de médailles possible.

Les autres athlètes algériens engagés dans cette compétition sont: Lina Maria Guedal (4x400 mètres), Lyna Benaïbouche (lancer de poids), Rokaïa Mouici (800m et 1500m), Malak Belhadi (100m/haies), Darine Hadil Rezik (saut en hauteur) et Wissal Harkas (triple saut) chez les dames, ainsi que Mohamed Skander Bahbouh (disque), Louaï Lamraoui (saut en longueur), Mohamed Seif-Eddine Hafsi (800 mètres), et Abderrahmane Djaber (saut en hauteur).

ESPAGNE-FRANCE (2-1)

La Roja en finale

La première équipe qualifiée pour la 17^e édition de l'Euro 2024 vient d'être connue...

La Roja était aux prises avec les Bleus à l'Allianz Arena, mardi dernier, à l'occasion de la première demi-finale du Championnat d'Euro Allemagne 2024. Au coup de sifflet final, c'est l'Espagne qui a pu composer son billet pour la finale. L'équipe de France s'est fait peur d'entrée de jeu. Fabian Ruiz fait passer un frisson. Esseulé au second poteau, le milieu espagnol du PSG a été trouvé par Lamine Yamal, qui délivre un centre dosé depuis la droite. Mais sa passe finit au-dessus (5e). Trois minutes plus tard, les Bleus montrent le bon exemple à la Roja. Décalé à gauche de la surface par Ousmane Dembélé, Kylian Mbappé temporise avant de déposer un centre millimétré sur la tête de Kolo Muani. L'attaquant parisien des Bleus trompe Unai Simon et ouvre le score pour la France (0-1, 8e). Adrien Rabiot a inquiété les supporters français après un tacle grossier de Jesus Navas (14e), mais s'est relevé pour continuer. Mbappé manquait d'aggraver le score. Côté gauche, le capitaine des Bleus repique dans l'axe pour faire sa spéciale. Il déclenche une frappe enroulée du droit, contrée en taclant par Nacho (19e). Le ballon file jusqu'à Kolo Muani, qui n'arrive pas à le contrôler. Mais l'Espagne n'a pas tardé à répondre aux Bleus. Servi dans l'axe, à 25 mètres, Lamine Yamal s'est défait du marquage de Rabiot (diminué) puis enchaîné avec une splendide frappe enroulée du gauche. Le ballon heurte le poteau intérieur à l'opposé. Ainsi, le jeune ailier du Barça égalise pour l'Espagne (1-1, 21e). Jules Koundé aura aidé les Espagnols à doubler la mise en marquant contre son camp. Les Bleus ont craqué

pour la deuxième fois en 4 minutes. Dani Olmo, qui traîne dans la surface, récupère un centre de Jesus Navas, efface Tchouameni d'un petit pont avant de frapper en force du droit. Jules Koundé dévie le cuir dans sa cage pour (2-1, 25e). Le but aura finalement été accordé au milieu de terrain de Leipzig. Au retour des vestiaires, l'Espagne a multiplié ses actions, mais se fait stopper par Mike Maignan, auteur d'une très belle sortie. Le gardien des Bleus réalise une intervention autoritaire pour venir stopper l'échappée de Nico Williams, qui avait déposé Jule Koundé (47e). Remplaçant de Kolo Muani, Bradley Barcola a bien animé le couloir gauche. Alerté dans ledit couloir, l'ancien Lyonnais dépose Vivian le long de la touche. Il repique vers le centre, où il délivre une passe rasante qu'aucun Bleu ne parvient à reprendre (71e). Hernandez manque l'occasion d'égaliser. Le ballon traînait dans la surface et le défenseur des Rossoneri frappe du droit en première intention... Mais c'est au-dessus (76e). A neuf minutes de la fin du temps réglementaire, Lamine Yamal était proche de refaire le coup aux Bleus. Une nouvelle fois servi côté droit, la pépite du Barça s'est joué de Théo Hernandez pour se recentrer. Il déclenche une frappe du gauche... sans attraper le cadre (81e). Mbappé vise les pigeons dans le ciel de Munich. Barcola lance parfaitement son capitaine qui déboule dans la surface... avant d'envoyer une frappe largement au-dessus (86e). Jules Koundé sauve la France. Décalé par Merino à gauche de la surface, Cucurella centre en première intention. Un centre dégagé en corner par le défenseur tri-



colore (90e). Les cinq minutes de temps additionnel n'ont pas permis aux Bleus de revenir au score en dépit des dernières tentatives. Score final : 2-1 pour l'Espagne, qui se qualifie et peut rêver d'un quatrième titre.

UN NOUVEAU RECORD IMPRESSIONNANT POUR LAMINE YAMAL

L'Espagne a affronté l'équipe de France hier à l'occasion des demi-finales de l'Euro 2024. Un match à saveur particulière pour Lamine Yamal. L'Espagne a affronté l'équipe de France hier à l'occasion des demi-finales de l'Euro 2024. Un match à saveur particulière pour Lamine Yamal. La pépite de la Roja a en effet battu un nouveau record impressionnant dans la compétition. Le 15 juin dernier, Lamine Yamal devenait le plus jeune joueur à disputer une phase finale de l'Euro lors de l'entrée en lice de la Roja contre la Croatie. Un record qu'il s'est offert à 16 ans, 11 mois et 2 jours devançant ainsi le Polonais Kac-

per Kozłowski qui l'avait battu à 17 ans et 246 jours lors de l'Euro 2020.

Depuis, Lamine Yamal a enchaîné des prestations majuscules avec l'Espagne, désormais qualifiée en finale. Titulaire contre les Bleus, l'ailier du Barça a ajouté un nouveau record à sa collection. Le génie espagnol est devenu en effet, le plus jeune joueur à disputer une demi-finale de Coupe du monde ou d'Europe, mardi soir. Cette fois-ci, c'est encore plus symbolique puisque le précédent détenteur de ce record n'est autre que le Roi Pelé qui l'avait établi à l'âge de 17 ans et 244 jours lors de la demi-finale du Mondial 1958 contre... la France. Impressionnant depuis le début de l'Euro, Lamine Yamal est avec, Nico Williams, la première menace de l'Espagne. Le crack du Barça a posé beaucoup de problèmes à l'équipe de France par son

insouciance et sa qualité de percussion. Adrien Rabiot en conférence de presse, lundi, l'a encensé. « On a vu que c'était un joueur qui savait très bien gérer la pression. Il a beaucoup de qualités. Il est capable de jouer avec ses qualités en club comme en tournoi majeur, sans pression. Après c'est toujours compliqué de gérer une demi-finale dans un tournoi comme ça, mais ce sera à nous de lui mettre la pression surtout, de ne pas laisser dans le confort et lui montrer que pour jouer une finale d'Euro, il faudra en faire bien plus que ce qu'il a fait jusqu'à présent », a déclaré l'international français. Or, la pépite espagnole a de nouveau brillé mardi en contribuant de façon majeure à la victoire de la Roja en inscrivant le but de l'égalisation et étant l'un des plus dangereux de cette équipe nationale espagnole.

COPA AMERICA

Lionel Messi guide l'Argentine en finale

L'Argentine s'est qualifiée pour sa deuxième finale consécutive de Copa America en battant en demi-finale le Canada (2-0), grâce à un but de son capitaine Lionel Messi, mardi soir à East Rutherford (Etats-Unis). Déjà victorieuse de la Copa America en 2021, puis de la Coupe du monde en 2022, l'Albiceleste défendra son titre dimanche à Miami, contre le vainqueur de l'autre demi-finale opposant mercredi la Colombie à l'Uruguay. Grands favoris devant 80.000 spectateurs au MetLife Stadium, les Argentins, portés par le duo de vétérans Angel Di Maria (36 ans) et Leo Messi (37), n'ont jamais vraiment tremblé

face aux Canadiens, surprénants demi-finalistes pour leur toute première Copa America. Jouant leur chance sur des contre-attaques, les Rouges se sont créés deux occasions dans les dix premières minutes, mais Jacob Shaffelburg a manqué sa frappe à chaque fois. L'Argentine n'a pas tardé à trouver l'avantage au milieu d'une première mi-temps qu'elle maîtrisait : du milieu de terrain, Rodrigo De Paul a servi dans l'axe Julian Alvarez, qui s'est débarrassé d'un défenseur et a crucifié le gardien canadien Maxime Crépeau d'une frappe entre ses jambes (23e). Le reste de la rencontre a été à sens unique, même si les Canadiens

se sont créés plusieurs occasions en fin de première période et à la toute fin du match. Actif dans l'animation offensive, Messi a tenté sa chance devant le but, mais ses deux frappes sont passées à côté (12e, 44e) en première mi-temps. Au retour des vestiaires, la Pulga a finalement été récompensée. Après un débordement sur le côté droit, le ballon, mal dégagé, est revenu dans les pieds d'Enzo Fernandez, dont la frappe à l'entrée de la surface a trouvé Messi (51e) qui a détourné dans le but canadien. Les Rouges ont brièvement espéré que la VAR annulerait le but pour hors-jeu, en vain. Avec cette réalisation, le capitaine

argentin a signé son 14e but en six éditions de Copa America (2007, 2015, 2016, 2019, 2021, 2024). De quoi refaire son moral après un tir au but raté lors de la séance contre l'Equateur en quart de finale. Avec cette victoire, l'Argentine n'est plus qu'à un match d'un triplé historique qui la verrait remporter deux Copa América avec une Coupe du monde au milieu. Pour cela, elle devra se débarrasser de la flamboyante Colombie, impitoyable en quarts contre le Panama (5-0), ou de l'Uruguay, qui a éliminé le Brésil aux tirs au but. Le Canada jouera de son côté contre le perdant de cette demi-finale pour la 3e place samedi.

MERCATO ESTIVAL

L'OM pourrait recruter Alexis Sanchez

Le mercato olympien est mouvementé depuis quelques jours. Décidé à dégraisser sa masse salariale, l'Olympique de Marseille a déjà libéré deux joueurs. Vitinha est définitivement vendu au Genoa et quant à lui, Iliman Ndiaye est retourné en Angleterre où il a signé chez Everton FC. Aubameyang pourrait être le prochain à quitter le club. L'avenir de Pierre-Emerick Aubameyang est encore incertain au

Vélodrome. L'ancien attaquant des Gunners d'Arsenal est dans le viseur d'Al-Shabab en Arabie Saoudite où avait évolué son compatriote Aaron Mopendza. Bien que le joueur eût démenti toute idée de départ du club phocéen et avait confirmé qu'il restait à Marseille la saison prochaine, les choses auraient changé. Pierre-Emerick Aubameyang aurait ouvert la porte à un départ de la formation phocéenne. L'agent du Gabonais se

serait quasiment mis d'accord avec Al-Shabab bien même si le nouvel entraîneur de l'OM, Roberto De Zerbi, compte sur le capitaine des Panthères du Gabon pour la saison prochaine. Aucune offre officielle n'est encore faite, mais les Saoudiens devraient en formuler une. Mais l'OM ne serait pas vendeur. Même s'il n'est pas vendeur, Pablo Longoria pourrait changer de décision prochainement vis-à-vis de l'ancien du

Borussia Dortmund. A en croire les informations rapportées par Gianluca Di Marzio, Alexis Sanchez pourrait revenir à Marseille cet été. Parti librement l'été dernier pour signer son retour à l'Inter Milan, le Chilien est de nouveau libre sur le marché. Des contacts seraient en cours pour le retour de l'ancien avant-centre du Barça et d'Arsenal à Marseille. Cependant, une place devra être libérée car Sanchez est un citoyen non-européen.

Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3	■							
4					■			
5				■				
6			■					
7		■					■	
8					■			
9								■
10				■				
11		■						
12						■		

HORizontalement

- A. Genre littéraire futuriste. Son théâtre est populaire.
- B. Grands-pères de Pagnol. À l'arc ou au pistolet.
- C. Coule de source. Chapeau à large bord.
- D. Enduit d'encaustique. Passé à la poêle. Petit numéro.
- E. Entremets sur une crème anglaise.
- F. Rivière du Jura. Il prépare au DUT. Divertissant.
- G. Garnir de planches de bois. Entoures la tête d'un turban.
- H. Elle s'occupe d'animaux. Donc bien visible.

VERTICALEMENT

- 1. Qui constitue une exception.
- 2. Relatif à un cercle.
- 3. Elle est donc de la famille.
- 4. Ce n'est que du profit. Le petit écran.
- 5. Retranche. Qui est très proche.
- 6. Coutumes ancestrales. Disputé au stade.
- 7. Un coup sur le green.
- 8. D'un auxiliaire. Bon pour désigner.
- 9. Tel un tailleur des années 60.
- 10. Brésilien dans les cages. Petit personnage.
- 11. Coquine ou révoltée.
- 12. Belle d'Anet. Devant celui que l'on fête.

LES MOTS FLÉCHÉS

IL BOUDE LES URNES ALENTOURS	PEINE À L'ATELIER ANCIEN TROU DE MAÇON	C'EST UN BON REFUGE DEVANT LE DOCTEUR	CUISINA À L'ÉTOUFFÉE AU BAS DE LA COLONNE PRONOM RÉFLÉCHI	MÉDIA SUR LES ONDES GLOBE OCULAIRE	TYPE DE SAULE GAIEMENT		
BRILLANTE D'ESPRIT GLISSADE EN VIRANT		TROISIÈME FILS DE JACOB			PARCOURS DANS LE JOURNAL		
AUTREFOIS, C'ÉTAIT JAMAIS	ELLE CROQUA LA POMME ENDUIT CIMENTÉ		CAPITALE AU MAGHREB				
TOUR ENTIÈREMENT VIDE COMPAGNIE					DÉESSE DE LA TERRE CÉPAGE DE QUALITÉ		
OPUS EN ABRÉGÉ ASSOCIÉ OU MARIÉ					FIN DE VERBE POUR L'APRÈS-MIDI	IL EST ACCÉSSOIRE POUR UN GOLFEUR	
	DAME LA NEIGE ADJECTIF NUMÉRAL				DÉNIGRÉ BIEN PRONONCÉ	LÉGÈREMENT FENDUES PIÈCE DE HARNAIS	ENTRE DEUX SUJETS CHIFFRE DEUX
PERMET DE BIEN PARTAGER GÂTEAU OVALE À PÂTE MOLLE REGARDER							
DÉBUT D'ÉTÉ OU D'HIVER BIEN PRATIQUE			IL PRIT LE COMMANDEMENT DE L'ARCHE...				
ELLE S'ÉTEND SUR PLUSIEURS SIÈCLES		PARTIS DEPUIS PEU					



SUDOKU

	6	3	2		1	4	5	
9	7			4			1	3
	4		3	9	8		6	
3		1	7		9	5		6
		8		3		9		
			6		5			
2	3						9	5
			1		7			
4	1	6				7	2	8

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

A	G	E	K	N	E	P	P	M	I	N	E
R	L	R	L	O	R	R	A	E	O	U	E
U	I	E	A	I	E	C	D	L	Q	N	E
E	D	R	X	T	H	N	I	S	I	G	H
T	N	E	O	I	I	P	A	R	A	E	C
A	A	I	N	D	G	T	E	S	G	M	R
L	R	P	T	U	N	L	U	N	I	R	U
E	G	A	A	A	E	O	A	D	I	A	O
Z	A	R	F	P	S	J	C	S	E	C	F

ÉLÉMENT DE L'IDENTITÉ NATIONALE

Mouloudji souligne l'importance du classement du patrimoine national

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a souligné, mardi dernier, l'importance de préserver le patrimoine national, à travers le classement de tous ses éléments, partie intégrante de l'identité nationale et de la mémoire collective, selon un communiqué du ministère...



S'exprimant à l'ouverture de la réunion de la session extraordinaire de la Commission nationale

le des biens culturels, au Palais de la Culture Moufidi-Zakaria (9-

10 juillet), la ministre a réitéré l'importance de classer le patri-

moine national comme étant «un élément faisant partie de l'identité nationale et de la Mémoire collective». Le patrimoine, a-t-elle poursuivi, constitue d'ailleurs une des préoccupations majeures de l'Etat algérien, rappelant à ce titre «la nécessité de mettre en œuvre l'instruction ministérielle relative à l'élaboration périodique de dossiers de classement du patrimoine culturel dans la limite d'au moins cinq dossiers par an». Elle a également mis l'accent sur l'impératif de «renforcer et d'actualiser périodiquement la liste d'inventaire complémentaire», et ce dans «le respect des normes et critères

scientifiques, techniques et artistiques, en associant les experts, chercheurs, société civile et les autorités locales, dans la préparation et le suivi des dossiers de classement avant de les soumettre à la Commission nationale des biens culturels». Au total, 11 monuments culturels et historiques situés dans différentes wilayas comme Ksar Draa à Timimoune, la Mosquée et Zaouia de Sidi Yakoub à Ain Temouchent, la mosquée de Feghouli Abdelkader Benhamisi à Tiaret, la gare ferroviaire à Oran ou encore Dar El Khaznadjji à Alger, ont été proposés au classement sur la liste du patrimoine national.

THÉÂTRE RÉGIONAL D'AIN DEFLA

PRÉSENTATION DE LA PREMIÈRE PRODUCTION DE SARKHATOU EL OUSSOUD

La pièce de théâtre Sarkhatou El oussoud (cris des lions), la première production du théâtre régional Tayeb-Chérif Mohamed d'Ain Defla, relatant l'histoire de la Guerre de libération, a été présentée dans la soirée de lundi devant un public conquis. Cette pièce théâtrale écrite et mise en scène par Sid Ahmed Kara Ahcène, directeur artistique du théâtre régional de Khemis Miliiana, dont la générale a été présentée, le 4 juillet à la maison de la culture Emir Abdelkader, dans le cadre de la célébration de la fête de l'Indépendance, a largement conquis le public. L'histoire constituant la trame de la pièce, inspirée de faits réels, se déroule dans la maison d'un certain M. François, d'un père algérien, laquelle a été transformée par l'armée coloniale en centre de transmission pour tenter de localiser un centre de commandement de moudjahidine. Mais la maison s'est vite transformée en un lieu de torture par l'officier de l'armée coloniale qui voulait à tout prix arracher des aveux d'un moudjahid qui a été fait prisonnier, mais le tortionnaire ignorait que le centre qu'il recherchait n'était que la maison de François, qui était engagé dans la lutte pour la libération du pays de son père, l'Algérie. Outre la barbarie de la colonisation et les exactions commises à l'encontre du peuple algérien, la pièce théâtrale Sarkhatou El oussoud traduit aussi l'épopée du peuple algérien qui a décidé un 1er novembre 1954 de se soulever pour mettre un terme à 132 ans de colonisation. «Cette pièce, est une façon de rendre un grand hommage aux millions de martyrs qui se sont sacrifiés pour la libération de ce pays», a déclaré Sidi Ahmed Kara Ahcène, indiquant que le jeune public qui a assisté a été subjugué par le spectacle joué par des comédiens bourrés de talents à l'image de Rédha Takherist, Chafik Ben Mohamed Tichoudad, Khaoula Ben Chabane.

FESTIVAL CULTUREL DU THÉÂTRE PROFESSIONNEL DE SIDI BEL-ABBÈS

Lever de rideau

La 14e édition du festival culturel du théâtre professionnel de Sidi Bel-Abbes, s'est ouverte lundi soir au théâtre régional Abdelkader Alloula d'Oran, avec la participation de six troupes en lice et en présence d'une foule constituée essentiellement d'amateurs du 4 e art. Dans un message lu par le directeur du développement et de promotion des arts au ministère de la culture, Cheddad Bezigh en ouverture de ce festival, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a souligné «nous célébrons l'art, le théâtre et les créateurs dans le sillage de la mémoire de grands noms artistiques pour partager avec l'ensemble d'artistes et de dramaturges leur fête créative dans ce festival culturel local du théâtre professionnel de Sidi Bel-Abbès dans sa 14e édition». Dans le secteur de la culture et des arts et conformément à des visions sérieuses et des objectifs spécifiques, nous œuvrons à catalyser toutes les énergies et offrir aux dramaturges l'atmosphère la plus appropriée pour fournir l'effort et relever l'avantage de défis, a-t-elle déclaré. «L'édition de 2024 de ce festival intervient à un moment où nous référerons la naissance d'un artiste de la trempe des grands qu'est Abdelkader Alloula qui a beaucoup donné au théâtre algérien et à travers lui nous exprimons notre fierté de notre théâtre et de ceux qui nous ont quitté laissant une grande empreinte et ceux encore en vie à poursuivre ce parcours», a-t-elle ajouté. Soraya Mouloudji a qualifié le festival de Sidi Bel-Abbes de «valeur ajoutée et acquis portant des germes

d'illustration à travers un riche programme, surtout que cette 14e édition se tient en hommage à un grand critique dramaturge qu'est le professeur et critique théâtral Kamel Mustapha Bendimerad, un maître des dramaturges et des critiques». La cérémonie d'ouverture de cette édition, organisée exceptionnellement à Oran parce que le Théâtre régional de Sidi Bel-Abbes fait l'objet d'une opération d'aménagement, a été marquée par la présentation de spectacles du théâtre de rue signés par la coopérative du théâtre Ed-Dik et la troupe El Halqa de Sidi Bel-Abbes et un autre en genre de Halqa animé par les artistes Nibal Abdelkader, Abbès Sedjraoui et Amine Missoum. La soirée inaugurale a été marquée par la présentation de la pièce «La mémoire», interprétée par les artistes Fadéla Hachemaoui, Brahim Hachamoui et Tounès Aït El Hadj, qui ont présenté des scènes et des séquences dans lesquelles ils évoquent des hommes du théâtre ayant fait la gloire du quatrième art en Algérie et dont l'étoile a brillé dans plusieurs manifestations en Algérie et à l'étranger, notamment le regretté artiste Abdelkader Alloula, né en 1939 dont le jour de naissance est le 8 juillet, date d'organisation de ce festival. Etant donné que cette édition du festival du théâtre professionnel de Sidi Bel-Abbes rend hommage au critique de théâtre, Kamel Mustapha Bendimerad, un documentaire a été projeté abordant la carrière de ce chercheur encore prolifique, honoré pour ce qu'il produit dans le domaine de la critique théâtrale, en plus de ses

écrits dans le domaine des médias culturels. A noter qu'il a été journaliste à l'APS jusqu'à son départ à la retraite. L'artiste Fadéla Hachemaoui a été également honorée, en reconnaissance de cette actrice chevronnée qui a toujours excellé sur scène aux côtés de grandes figures du théâtre algérien depuis les années soixante-dix du siècle dernier, dont les regrettés Abdelkader Alloula et Sirat Boumedienne, en plus de rôles interprétés dans des séries télévisées. La pièce «Philophobie», écrite et mise en scène par Yahia Benhamou et produite par l'Association culturelle des jeunes des années 60 de la ville d'Oran a ouvert le bal de la compétition théâtrale, qui met en lice six pièces programmées dans le cadre du festival, que sont Kemlet de Tindouf, Pandora d'El Bayadh, Les secrets de la nuit de Relizane, Ma Kabla El Masrah (Avant le théâtre) et Houwa wanta wana (Lui, toi et moi) de Mostaganem. Le jury de cette compétition, présidé par l'artiste Fouzia Ait El Hadj, est constitué de quatre noms célèbres que sont Samir Bouanani, rapporteur, Hakim Dekkar, Khaled Belhadj et Djellab Benabdallah comme membres. Le programme de cette manifestation de quatre jours comporte plusieurs activités dont une conférence abordant la critique théâtrale et éclairages dans le champ de la mémoire théâtrale, entre autres, ainsi que des séances de vente d'un ouvrage sur le quatrième art, et la tenue d'un atelier de formation sur l'art de la comédie, dédié à l'artiste défunt, le dramaturge Belfadel Sidi Mohamed (1964-2024).

CONCOURS DU FESTIVAL NATIONAL DE LA CHANSON CHAOUÏE À KHENCHELA

Le groupe Assirem remporte le premier prix

Le groupe Assirem de la wilaya de Khenchela a remporté le 1er prix du concours organisé dans le cadre du premier festival culturel national de la musique et de la chanson chaouïes, clôturé mardi à la maison de la culture Ali-Souaihi de Khenchela. Le jury, présidé par Messaoud Messaoudi, a annoncé, lors de la cérémonie de clôture, le couronnement du groupe Assirem, représentant la commune d'El Hamma, suivi, à la seconde place, par la troupe lkoudhar NDihya, de la wilaya de Tébessa, ex-aequo avec l'artiste Djamel Hektak de Khenchela. Le troisième prix est revenu à l'association culturelle Nemamcha pour le folklore, de la wilaya de Khenchela, à égalité avec le chanteur Merabet Akram Ayad de la wilaya de Batna. Le prix du jury a été décerné, ex-aequo, à Aymen Achiche, d'Oum El Bouaghi, Djassem Badaoui, de Khenchela, et à l'association Dihya de Bir El Ater (Tébessa), tandis que le prix du commissariat du festival, institué pour encourager les

artistes aux besoins spécifiques, a été remporté par les musiciens Boudjehine Abderrezak, du groupe Assirem, et Sellat Abdennacer de l'association Dihya de Bir El Ater. Le commissaire du festival, Mohamed El Alouani, a rappelé, en marge de la cérémonie de clôture, que le sacre du groupe Assirem le qualifie pour le festival national de la chanson amazighe, prévu en fin d'année à Tamanrasset. «Même si la compétition a été particulièrement serrée, tous les participants ayant affiché un niveau intéressant, le groupe auréolé du 1er prix a su se démarquer en matière de présence sur scène, de rythme et de justesse musicale», a souligné El Alouani. Les membres du jury ont recommandé «la persévérance dans le travail pour faire de ce festival un important rendez-vous culturel favorisant les contacts et les échanges d'expérience entre artistes». Ils ont également invité les artistes et les jeunes talents à bénéficier de l'expérience des grandes figures

artistiques de la région des Aurès, avant d'exhorter les établissements culturels à ouvrir des ateliers de formation au profit des musiciens et des artistes amateurs. Par ailleurs, le comité de la conférence scientifique organisée à l'occasion de cet événement, a appelé, par la voix de son président, Mokhtar Kaba, à la création d'un institut à rayonnement régional pour la formation en musique du genre chaoui. La 1ère édition du festival culturel national de la musique et de la chanson chaouïe, organisée sous le slogan «Chanson chaouïe, préservation du patrimoine et de l'identité», a permis à de nombreux groupes, folkloriques et modernes, de «faire étalage de leur talent et de faire montre d'un talent certain en se produisant, quatre jours durant devant un public nombreux et réceptif, sur la scène du théâtre de verdure Zouleïkha-Louadj», ont souligné des membres du commissariat de la manifestation.

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 03:43	DOHR 12:54	ASR 16:45	MAGHREB 20:10	ISHA 21:49
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

APRÈS AVOIR DÉNONCÉ LA SURENCHÈRE

LE CRB OFFRE DIX MILLIARDS À UN JOUEUR BURKINABÉ !

Le P-DG du groupe Madar, Charaf-Eddine Amara, qui a récemment proposé une charte d'éthique, le CR Belouizdad a fait une offre faramineuse pour un international burkinabé du club Young Africans, Stéphane Aziz Ki. Le document de l'offre a fuité et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il a fait le buzz sur les réseaux sociaux. Après avoir

fustigé les clubs qui offrent des sommes faramineuses pour s'offrir des joueurs ciblés et renvoie ainsi dos à dos les agents qui bluffent, les joueurs qui jouent le jeu et les recruteurs qui payent, le P-DG du groupe Madar, propriétaire du CR Belouizdad, Amara, a fait une offre astronomique (dix milliards de centimes) pour cet international burkinabé.



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 11 JUILLET 2024 // N°854 // PRIX 20 DA

GRAND PRIX ASSIA-DJEBAR DU ROMAN

Les lauréats distingués

Le jury de la septième édition du Grand Prix Assia-Djebar du roman a distingué, mardi dernier, les romanciers Inaam Bayoud, Hachemi Kerach et Abdelaziz Otmani pour leurs œuvres littéraires en langues arabe, amazighe et française...

Les lauréats de ce Grand Prix, organisé par l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP), sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ont été primés lors d'une cérémonie organisée à l'hôtel El Aurassi, en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Soraya Mouloudji, du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Microentreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, et de l'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie, Fayez Abu Aita, ainsi que de responsables et de personnalités de la culture et des médias. Le Grand Prix Assia-Djebar du roman en langue arabe a été attribué à Inaam Bayoud pour «Houraria (Mim Edition). En Tamazight, c'est



Hachemi Kerach qui a été primé pour son roman «1954, Thalalith n Ussirem» (Tira Editions) tandis que le prix du roman en langue française a été décerné à Abdelaziz Otmani pour «Sin, la lune en miettes» (Casbah Editions). Lors de la cérémonie, l'ANEP a remis à la ministre de la Culture et des Arts une distinction spéciale destinée au président de la République en reconnaissance de son soutien constant à la culture et à la créativité. Mme Mouloudji a estimé que l'organisation de ce Grand Prix «témoigne de la richesse du champ littéraire, de la vitalité de la scène littéraire et de la dynamique de l'édition dans notre pays. L'Algérie, sous l'orientation du

président de la République, établira bientôt un système de prix honorifiques et incitatifs visant à enrichir la scène culturelle et littéraire et à encourager l'émulation dans les domaines de la créativité littéraire et artistique», a-t-elle fait savoir. Pour la ministre, Assia Djebar est «un modèle exceptionnel de par son attachement à la culture nationale et aux valeurs et traditions algériennes qu'elle a tenu à préserver dans ses œuvres», arguant que l'écrivaine «affichait son appartenance à l'Algérie dans toutes les tribunes littéraires universelles». De son côté, le DG de l'ANEP, Messaoud Alghem, a affirmé que cette septième édition

du Grand Prix organisée sous le thème «Des plumes résistantes» se voulait un hommage aux écrivains et auteurs palestiniens accablés par les exactions sionistes, soulignant «qu'on ne saurait dissocier la lutte des écrivains algériens durant la guerre de libération nationale de celle des auteurs et créateurs palestiniens aujourd'hui».

En hommage aux hommes de lettres palestiniens, l'ANEP a remis à l'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie une distinction au nom de tous les Algériens. Le président du jury du Prix, l'universitaire et chercheur en patrimoine populaire Abdelhamid Bourayou, a estimé que les œuvres primées étaient «en accord avec l'essence de la pensée d'Assia Djebar et l'authenticité de ses sujets». Créé en 2015, le Grand Prix Assia-Djebar récompense les meilleures œuvres de fiction (en langues arabe, amazighe et française) et vise à promouvoir la littérature algérienne et à lui donner une audience internationale. En 2023, ce prix a été attribué à Abdallah Kerroum pour son roman en arabe «Ettarhane», à Muhend Akli Salhi pour son roman en Tamazight «Tit d yilled, ayen i d qqarent tewriqin» et à Mohamed Abdallah pour «Le vent a dit son nom», roman d'expression française.

TOURISTES ALGÉRIENS EN TUNISIE

MOBILIS LANCE UNE OFFRE PROMOTIONNELLE



L'opérateur traditionnel de téléphonie mobile Mobilis a annoncé une nouvelle promotion destinée aux Algériens qui se rendent en Tunisie pour passer des vacances. La nouvelle offre Mobilis comprend l'accès à 30 Go d'internet et les appels illimités vers Mobilis. En plus de 3 heures de réception d'appels, le tout pour seulement 4 000 DA. Pour bénéficier de la nouvelle offre, valable un mois complet, il suffit à l'abonné de composer le *600#.

INCENDIE À BATNA QUATRE AVIONS DÉPÊCHÉS SUR LES LIEUX

La Protection civile a mobilisé quatre avions pour éteindre un incendie qui s'est déclaré, hier, au mont Fakhera, dans la commune de Merouana, selon un communiqué de la cellule d'information et de communication de la même direction. Le communiqué précise que les quatre avions de lutte contre les incendies, envoyés par la Direction générale de la Protection civile, ont commencé à éteindre les flammes. L'unité de Merouana de la Protection civile, renforcée par les unités de Seriana et d'Ain Djasser, ainsi qu'une partie du groupe mobile de lutte contre les incendies de forêt, est intervenue aux alentours de 13h20 pour éteindre cet incendie. Vingt-six (26) agents de différents grades, neuf camions de pompiers et une ambulance ont été mobilisés pour cette opération qui est toujours en cours, selon le communiqué.

GESTION DES CATASTROPHES NATURELLES CRÉATION D'UN CENTRE D'ALERTE ALGÉRO-TUNISIEN

Dans le cadre de la mise en œuvre des accords de coopération algéro-tunisiens en matière de prévention des catastrophes naturelles et d'activation d'une intervention efficace, une séance de travail s'est tenue au siège du gouvernorat de Jendouba pour examiner le projet de création d'un centre d'alerte anticipée, d'appui et de coordination opérationnelle au poste frontalier de Meloula à Tabarka. Une présentation a été faite sur la proposition du site à utiliser à cet effet, qui couvre une superficie de 5.000 m2 et remplit toutes les conditions sécuritaires, logistiques et géographiques. Le Centre comprend deux entrepôts de matériel, une salle d'opérations, 4 bureaux et

une surface couverte estimée à 2200 m2, selon les données rapportées par la presse tunisienne. Un projet d'une importance capitale pour la préservation de la richesse forestière et animale des côtés tunisien et algérien grâce à la détection anticipée des incendies et à une intervention rapide et efficace. Intervenant à l'occasion, le gouverneur de Jendouba, Samir Kouka, a appelé toutes les parties à accélérer les procédures d'attribution du terrain en question et à entamer les études nécessaires pour que les travaux puissent être lancés dans les meilleurs délais en raison de la grande importance du projet pour les parties tunisienne et algérienne.

LA SNTF DÉVOILE LA CARTE VERTE

Jusqu'à 40 % de réduction pour ses détenteurs

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a annoncé, hier, le lancement de sa nouvelle carte verte, qui offre des réductions importantes sur les voyages en train dans la banlieue d'Alger. Cette carte, disponible à la vente dans toutes les gares, permet aux voyageurs de bénéficier de remises de 30% pour la carte hebdomadaire et de 40% pour les cartes mensuelle, trimestrielle, semestrielle et annuelle. Valables à bord des automotrices sur le réseau de la banlieue algéroise, la carte verte offre une liberté de déplacement totale sur les lignes concernées. Selon le communiqué publié sur Facebook, la SNTF précise que la carte verte annuelle peut être payée en trois fois sans frais. Le prix de la carte varie en fonction de la distance parcourue. De plus, les porteurs de la

carte verte ont l'avantage de pouvoir monter directement à bord des trains sans avoir à faire la queue aux guichets pour acheter un billet. Pour obtenir la carte verte, il suffit de se présenter à une gare SNTF avec une photo d'identité et une copie de la carte nationale d'identité (CNI). Avec cette nouvelle offre, la SNTF vise à encourager l'utilisation du transport ferroviaire dans la banlieue d'Alger, particulièrement durant la saison estivale. Une alternative économique, écologique et pratique pour les déplacements quotidiens des citoyens. La mise en place de la carte verte s'inscrit dans la démarche de la SNTF d'offrir un service de transport de qualité à ses clients. La carte verte est nominative. Elle ouvre droit à une réduction tarifaire pour son titulaire unique-ment.

